

TABLE DES MATIÈRES

"L'Africain" n° 250, juin-juillet 2011

Page

- 1 D'un prix à l'autre E. VAN SEVENANT
2 Fondation Père EVERARD : Rapport 2011

3 PHOTOS

ÉCONOMIE ET DÉVELOPPEMENT

- 4 Partenariat Universités et entreprises E. AKONGA EDUMBE
9 SOLIDARCO : un projet d'accès aux soins de santé pour les Kinois A. YENGA
11 Communication au cours d'un atelier sur les ressources naturelles M. TIEMBE

CULTURE ET SOCIÉTÉ

- 15 Les immigrés subsahariens hautement qualifiés à Prague A. GERSTNEROVÁ
25 La femme subsaharienne immigrée et l'exercice de l'autorité parentale A. NTIGNOI
28 Vie associative : l'épine dans le pied des communautés africaines R. TOUOMI

PERSPECTIVES ET POLITIQUE

- 31 RD Congo : le 17 mai et la pénible réécriture de notre histoire J.-P. MBELU
34 Libye, Côte d'Ivoire : de la difficulté d'être Africain PAMBU
35 Thèses de doctorat défendues par des Africains ou concernant l'Afrique (LXXIV) :
Université Gent (XIII) ; Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix (XI)

À TRAVERS LIVRES ET REVUES

- 38 A. TSHITUNGU K., Visages de Paul PANDA FARNANA E. VAN SEVENANT

39 PHOTOS

Page 2 de la couverture : présentation de "L'Africain"

Page 3 de la couverture : mots croisés n° 270

Vincenzo SORETTI

"L'Africain" : éd. responsable : Eddy VAN SEVENANT, dir. du C.A.C.E.A.C. Asbl, Michel Hakizimana, secrétaire de rédaction, rue Léon Bernus 7, 6000 Charleroi, Tél. ++ 32 (0)71 31 31 86. Fax : ++ 32 (0)71 31 31 84
E-mail : eaceac@swing.be

Comité de rédaction : Antwerpen : G. Muheme Bagalwa ; Bruxelles : Valérien Mudoy, Camille Tedanga Ipotia ;
Liège : J.C. Mputu ; Louvain-la-Neuve : Sabine Kakunga ; Namur : Tite Kubushishi, Eustache Niyitugabira.

Allemagne : Shungu M. Tundanonga-Dikunda, e-mail : Tunda.nonga@t-online.de

France : Anicet Mobe Fansiama

RD Congo : Jean-Pierre Mbwebwa Kalala et François Budim'bani Yambu, FCK. B.P. 1534, Kinshasa.

ABONNEMENTS : 49^{ème} année : Année académique 2010-2011.

abonnement ordinaire : Belgique : 15 €
Europe : 22 €
reste du monde : 25 €

abonnement de soutien : 25 €

payables au CCP 000-1178819-75 du C.A.C.E.A.C. Asbl, Charleroi (Belgique) ou par mandat postal international (si par chèque bancaire, ajouter les frais). Si paiement par virement à partir de l'étranger, utiliser les codes : IBAN BE05 0001 1788 1975 BIC BPOTBEB1

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

Cette revue est publiée avec le soutien de la DGCD.

D'un prix à l'autre !

Dans notre numéro d'avril/mai (n°249), je vous avais présenté les lauréats du prix "Harubuntu", attribué à Bruxelles à quelques auteurs de projets innovants montrant le visage d'une Afrique qui avance, qui trouve des solutions.

C'est donc la saison des récompenses (bien méritées en vérité) et en ce mois de mai, le Prix International Roi Baudouin pour le Développement (www.kbprize.org) a été décerné au Dr. Denis MUKWEGE, gynécologue et Directeur de l'hôpital de Panzi à Bukavu (RD Congo).

Pour ceux qui l'ignoraient, ce prix récompense des pionniers qui contribuent de manière exceptionnelle au développement. Il assure à ses lauréats une visibilité internationale qui leur procure des références indispensables auprès des principaux acteurs du développement comme l'ONU, la Banque Mondiale, les ONG internationales, etc.

Ce n'est d'ailleurs pas le seul prix qui a distingué le Dr Denis MUKWEGE. En effet, il a été également lauréat d'autres récompenses prestigieuses comme le prix Olof PALME (Suède) ou le prix des Nations unies pour les Droits de l'Homme. Excusez du peu !

Plusieurs reportages récents en télévision avaient déjà fait connaître ce médecin qui a consacré l'essentiel de son action à "réparer les dégâts" chez les victimes des violences sexuelles dans l'Est de la RD Congo. Durant les conflits incessants qui dévastent cette région depuis l'invasion rwandaise de la fin des années 90, ce sont des centaines de milliers de femmes qui y ont été violées ou sauvagement mutilées : le viol est devenu une arme de guerre et quand le Dr. MUKWEGE décrit ce qui se passe, son récit fait froid dans le dos.

À l'hôpital de Panzi, où les soins sont gratuits, les victimes de violences sexuelles sont prises en charge de manière globale : le traitement des blessures physiques et morales s'accompagne d'un travail de réinsertion sociale et économique. Le Dr. MUKWEGE va donc plus loin dans son travail que la simple chirurgie réparatrice ; il tente, souvent avec succès, de redonner l'envie de vivre à des personnes pour qui l'existence a perdu tout sens et toute valeur.

Et outre le travail sur le terrain, le Dr. MUKWEGE plaide inlassablement la cause des pauvres gens qu'il doit soigner. Encourant sans peur des risques pour sa propre vie, il interpelle inlassablement les responsables politiques, en leur demandant notamment d'assurer une meilleure protection des femmes dans la région. Il faut mettre fin à cette tragédie et ce sera entre autre grâce à des personnes de cette trempe qu'on y arrivera.

Le Prix international Roi Baudouin est une référence quand il s'agit de reconnaître des exemples positifs en matière de développement. Et il met ici en lumière le travail essentiel d'un grand humanitaire qui honore sa profession, son pays et toute l'espèce humaine.

E. VAN SEVENANT

FONDATION PÈRE EVERARD : RAPPORT 2011

Vous trouverez ci-dessous le compte-rendu des aides que la Fondation Père EVERARD a distribuées à des étudiants à faibles revenus et qui ont été sélectionnés par rapport à leur situation et à leurs mérites. En leur nom, nous remercions les donateurs et nous les assurons que ces aides vont réellement profiter à des jeunes qui font de leur mieux pour réussir des études qui leur tiennent à cœur, malgré les problèmes et les écueils qu'ils rencontrent.

Comme chaque année, nous recevons plus de demandes que nous n'en pouvons accueillir et nous tentons donc de faire la part des choses entre satisfaire plus de candidats et accorder des sommes suffisamment consistantes. Cette année donc, nous avons accepté 22 candidatures (23 en 2010) et distribué 12.200€ (12.900 en 2010). Nous sommes donc restés sur les mêmes bases que l'an dernier.

Les étudiants retenus sont originaires des pays suivants : Maroc (3), Côte d'Ivoire (1), Sénégal (1), Cameroun (17). Ils étudient à Charleroi, Mons, Namur et Tournai. Ils se répartissent dans les branches suivantes : électronique, commerce extérieur, chimie, gestion, soins infirmiers, génie civil, immobilier, physique, comptabilité, gestion hôtelière, ingénieur et médecine, soit un très large panel d'études.

Les aides ont été réparties comme suit : 1 x 800 € ; 12 x 600 € ; 6 x 500 € ; 3 x 400 €, pour un total de 12.200 €.



Nous renouvelons notre appel à la générosité des donateurs en faveur de la Fondation Père EVERARD qui aide les étudiants démunis du Tiers-Monde aux études en Belgique.

Ils ont besoin de vous. Nous comptons sur vos dons généreux, petits ou grands. Vous pouvez les verser au compte du CACEAC ASBL à Charleroi numéro BEO5 : 0001 1788 1975, avec la mention "Fondation Père EVERARD".

Si vous désirez recevoir une attestation fiscale pour votre don en faveur des étudiants du tiers-monde aidés financièrement par l'Asbl CACEAC (dans les critères de la Fondation ou en dehors), vous pouvez le verser au compte 000-0000041-41 de Caritas Secours International qui soutient notre projet, avec la mention "CACEAC projet P161".

À l'occasion d'un jubilé, d'un mariage ou d'un autre événement familial, songez à faire un double plaisir en désignant la Fondation comme bénéficiaire de la générosité de vos amis.

Grand et cordial MERCI de la part du CACEAC et de tous les bénéficiaires.

ÉCONOMIE ET DÉVELOPPEMENT

Universités et entreprises, un objectif commun pour quel type de partenariat ?

*NDLR : Le 1 avril 2011 à l'Université Libre de Bruxelles, sous le patronage de la Chambre de Commerce Belgique-Luxembourg-Afrique Caraïbes Pacifique, La Maison Africaine asbl et L'Association Internationale pour le Partenariat Entreprises-ONG ont organisé le **Congo Event 2011**, notamment dans le but de donner l'occasion de rencontrer des intervenants économiques, politiques et associatifs, Congolais, Français, Canadiens et Belges, et d'envisager avec eux le développement de la RD Congo par et avec les Congolais. Parmi les intervenants à cette journée, la Professeure Emilienne AKONGA EDUMBE, Secrétaire Générale Académique de l'Institut Supérieur Pédagogique de la Gombe, dont l'exposé est repris ci-après.*

La vie de toute nation, de toute société dépend de ce que ses ressortissants, ses membres entendent entreprendre comme activités en son sein.

Elle dépend des objectifs que ceux-ci s'assignent à court, moyen et long terme.

Pour paraphraser le Directeur de l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements, ANAPI en sigle, "Nombreux sont des gens qui, projets en mains, s'interrogent sur le site le mieux approprié pour investir en Afrique. Ils sont nombreux, ceux qui, ayant connu dans le passé, de quelque manière que ce soit, la RD Congo, restent sur cette ancienne image et continuent à croire que le pays n'a pas changé, ce qui justifierait quelques hésitations à venir y développer leurs activités productives".

Oui, la RD Congo, pays situé au centre de l'Afrique avec une superficie de 2.345.000 Km² possède des atouts extraordinaires pour les investissements.

Aujourd'hui, ce regroupement d'hommes d'affaires, du monde universitaire et des ONG, devant la réalité de la crise et de la mondialisation, des difficultés de tous genres que traverse l'Afrique en général et la RD Congo en particulier; a décidé de se mettre ensemble en vue de réfléchir sur des solutions à apporter à cette situation non seulement de crise conjoncturelle, mais également de sous-développement, constatée dans divers secteurs clés de la vie dans ses rendez-vous du donner et du recevoir.

En joignant notre voix à celle de Benoît SONGA, Directeur Général de l'AIPEO-CANADA, de nombreux responsables qui sont déjà intervenus ainsi qu'à d'autres qui le feront après, il nous est un agréable devoir de remercier et de rendre un vibrant hommage à ces bonnes volontés qui ont décidé de prendre cette louable initiative d'aider l'Afrique, ce continent doté de tout, riche en potentialités mais dont les populations à 80%, voire 95% vivent dans une précarité contrastante.

Nous les remercions aussi et surtout d'avoir accordé à l'ISP/Gombe l'opportunité de prendre part à ces assises où les milieux d'affaires veulent clairement définir un certain nombre d'objectifs communs de développement avec les Universités.

Se tournant ainsi vers les Universités, nous nous posons la question de savoir le type de partenariat que le monde des affaires peut entretenir avec l'ISP/Gombe.

L'Université, considérée comme le Haut lieu du savoir, est la pourvoyeuse des ressources humaines, cadres et intellectuels dont les entreprises ont besoin en qualité de main d'œuvre et expertise.

L'Université est aussi le cadre ou le laboratoire de recherche où l'on découvre les nouvelles techniques, les nouvelles méthodes et les nouvelles stratégies d'amélioration pour l'adaptation de l'homme aux conditions que lui imposent la nature ainsi que la conjoncture et l'environnement socio-politico-économique.

Ce rôle rime avec le développement, le projet, l'accroissement et la croissance qui sont les objectifs principaux à terme de toutes les entreprises dans le monde, quel qu'en soit le domaine d'exploitation.

S'il est convenu un pacte, un accord entre les universités et les entreprises consistant à regarder dans la même direction en vue de susciter l'entreprenariat, le type de partenariat à définir converge vers l'objectif de développement d'une économie africaine, congolaise, durable.

Il n'est point question ici de développer une rhétorique académique car le monde des entreprises et des affaires se fonde sur le principe sacro-saint "Business is Business". Ce principe s'appuie sur le concret, le faisable, le réalisable et le pragmatisme.

Sur ce, nous allons illustrer un type de partenariat de collaboration participante à partir de l'ISP/GOMBE où nous occupons les fonctions de Secrétaire Générale Académique. Autre fois École Normale pour jeunes filles, créée en 1961 pour former des régents en enseignement dont le pays avait besoin au lendemain de l'indépendance, cet établissement est devenu en 1981 ISP/Gombe par l'ordonnance n° 081-161 du 7 octobre. Il a fourni jusque-là à l'État Congolais plus de 9.000 diplômés qui, jusqu'il y a 10 ans, étaient uniquement et/ou principalement destinés à l'enseignement. Bien qu'ayant conservé à 80% cette vocation, il est ouvert aux garçons à cause du mouvement de genre qui consacre l'égalité de traitement et de chances aux deux sexes, c'est-à-dire la parité entre l'homme et la femme.

L'ISP/GOMBE, comme on va se rendre compte dans la suite de notre propos, est un cas, un exemple typique d'entreprenariat pour le développement d'une économie africaine durable.

Avec l'évolution économique, la crise mondiale, ce secteur clé de la vie n'attirait plus la jeunesse. Les entreprises ainsi que la société en général voulaient d'autres profils des cadres plus performants sur terrain et capables de s'adapter aux enjeux du développement économique.

C'est ainsi qu'au regard de l'environnement national, y compris les secteurs ou domaines dans lesquels opèrent les quelques entreprises congolaises, l'ISP/GOMBE a orienté son entreprenariat comme suit en rajoutant à la mission traditionnelle d'enseignement, la formation des cadres nécessaires aux entreprises :

1) Adaptation par intégration de nouvelles orientations dans les options et filières d'études traditionnelles.

C'est ainsi que :

- a) La Biologie-Chimie devient Biologie Techniques Appliquées où la biodiversité et même la télédétection, l'environnement sont des matières de base de formation ;
- b) L'histoire-Sciences Sociales devient Histoire Gestion du Patrimoine Culturel ;
- c) La Géographie Sciences Naturelles devient Géographie-Gestion de l'Environnement ;
- d) De par leur nature de servir d'instrument de communication, les départements des langues que sont Français-Langues Africaines et Anglais-cultures africaines doivent être reformés en y intégrant les dimensions de nouvelles technologies de l'information et devenir par exemple : Français-Langues africaines et communication et Anglais-interprétariat et communication.

2) Création de nouvelles options pour combler d'une part la carence manifeste en enseignants dans les domaines techniques et celle de cadres et de personnel qualifié dans quelques domaines rares des entreprises.

Nous avons :

- a) Hôtellerie, Tourisme et Accueil : il ne fait aucune ombre de doute que ce secteur est en plein essor dans le pays. Les privés ont construit des centaines d'hôtels, des sites touristiques et de grands restaurants sans pour la plupart disposer d'un personnel qualifié ;
- b) Gestion informatique : de nos jours, il n'y a plus d'entreprise dont la gestion ne soit informatisée. Bien plus, avec la communication informatique par internet, les cadres que l'ISP/Gombe forme sont plus efficaces dans les entreprises car ils seront aussi compétents pour assurer la formation interne et/ou le renforcement des capacités.
- c) Les sciences commerciales et administratives.

Tous ces domaines de formation ont intégré la pratique et le stage d'entreprises étant donné que celles-ci s'assignent désormais un objectif commun de développement avec l'Institut, la collaboration s'exprime ici par le fameux principe "win win", c'est-à-dire "gagnant gagnant".

Les entreprises gagnent en service et ressources humaines. L'Institut gagne en facilitation des études, la société gagne en promotion d'emplois qualifiés et de bonne qualité, donc par le développement économique car plus les cadres sont compétents, plus le travail est productif et de qualité.

- 3) Pour installer dès la formation l'image de l'entreprise chez les étudiants, l'ISP/GOMBE organise le stage d'entreprise obligatoire pour toutes les options d'études ci-haut énumérées.
- 4) Dans le domaine d'hôtellerie, Accueil et Tourisme, il a ouvert la paillote didactique qui est une unité de production, une mini-entreprise hôtelière et touristique.

Au début de cette année, le Directeur Général d'AIPEO-Canada, Benoit SONGA, a mis en place une cellule pour aider les étudiants à créer leur mini-entreprise pendant qu'ils sont encore aux études.

Dans la même perspective d'initiation à l'entrepreneuriat et à l'autoprise en charge par la création d'emploi, l'ISP/GOMBE vient d'acquérir un terrain d'environ 200 hectares à Dumi (dans la périphérie de Kinshasa) où il sera développé de nombreux projets qui cadrent avec les différents domaines de formation qu'il organise, par exemple : culture vivrière (légumes, maïs, tomates, bananes, etc.), élevage de porcins, poulets.

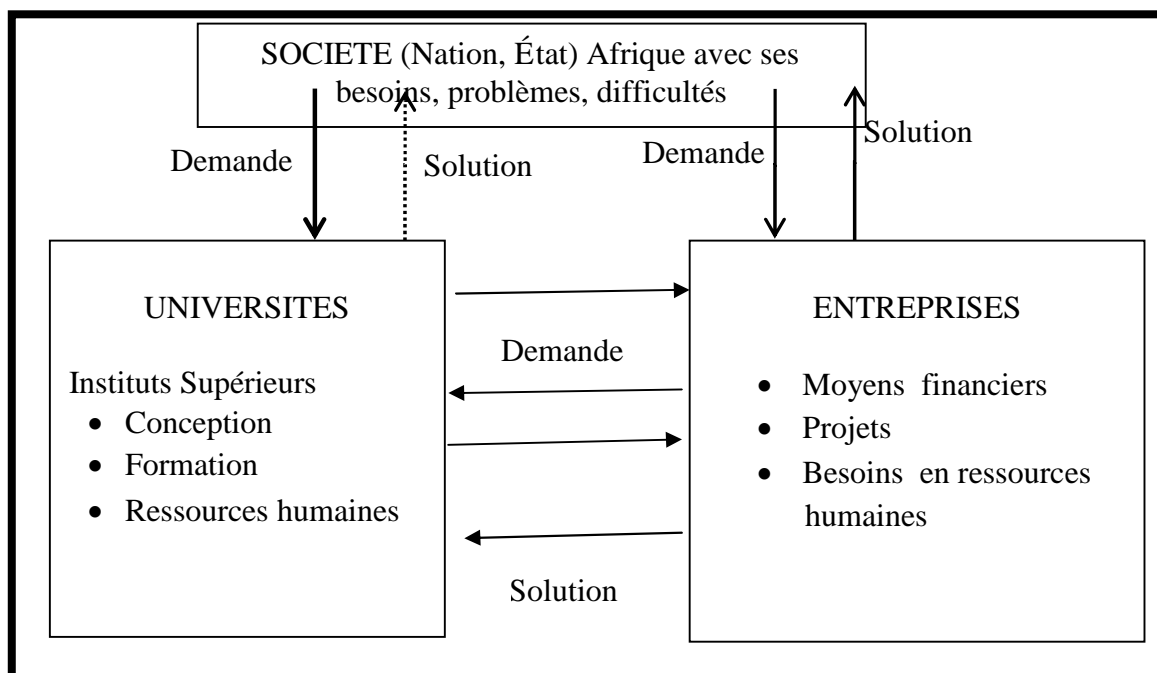
C'est le lieu et le moment indiqué où de nombreuses entreprises peuvent non seulement collaborer, mais également intervenir pour diverses expérimentations de nouveaux produits qu'elles comptent lancer sur le marché.

Le type de partenariat Université-Entreprises dans le cadre du projet ou d'objectif commun de développement est entendu par nous comme une collaboration agissante où les entreprises, qui sont les seules pourvoyeuses d'emplois dans un pays en développement comme la RD Congo, peuvent effectivement participer aux activités des universités par :

- La définition, l'adaptation et l'orientation des nouvelles filières d'études en vertu des besoins en personnel ;
- La planification démographique de profils de formation ;
- L'appui financier, logistique, matériel et en équipement à la formation par une assistance aux universités ;
- L'accompagnement et l'encadrement des étudiants en formation par la facilitation des stages d'une part et l'organisation de jobs à temps partiel pour les aider à subvenir à certains de leurs besoins comme l'achat des syllabus, le paiement des frais d'études et le transport, etc. ;
- La construction de logements à loyer réduit à mettre à la disposition des étudiants le plus près possible des différents sites universitaires ;
- La construction des écoles d'application, de complexes commerciaux, autour des sites universitaires ;
- Le préfinancement des études de quelques étudiants brillants.

Ainsi dans la logique gagnant-gagnant, il s'installera durablement une dynamique de développement dans une trilogie qu'on peut illustrer par le schéma ci-après :

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE



Pour illustrer ce schéma, on prend un cas parmi tant d'autres : celui de l'Hôtellerie Accueil et Tourisme à l'ISP/Gombe.

- Société :
 - Croissance démographique
 - Ouverture au monde (tourisme), besoin en hôtellerie
 - Crise économique
 - Nécessité d'entrepreneuriat
- Université ISP/GOMBE :
 - Formation des spécialistes
 - Agents et opérateurs du secteur disponible
- Entreprises :
 - Investissement
 - Création de restaurants
 - Implantation d'Hôtels, Restaurants
 - Création d'agences de voyage
 - Création d'entreprises de transport
 - Création de sites touristiques

Dans cet exemple, on sait voir que l'entrepreneuriat dans un seul domaine peut résoudre les besoins de la société ou demandes en développement économique en chaîne :

- L'Etat gagne par l'impôt et diverses taxes
- La société par la réduction du chômage, la modernisation des infrastructures, l'encadrement des masses et diminution des violences
- L'université se développe, car au fur et à mesure elle devra faire face à la croissance démographique des étudiants par la création de nouvelles options, la formation de nouveaux cadres et le financement, en cas de saturation, de l'ouverture de nouveaux établissements.

Dans la durée et la dispersion géographique, la multiplication d'exemples, on assiste progressivement au développement économique et à l'amélioration des conditions de vie dans tous les domaines.

Pour conclure

Avant de clore notre propos, en notre qualité de femme, garante et conservatrice des valeurs humaines dans la société, nous nous faisons un devoir de lancer un appel à tous les chefs d'entreprises de sauter sur l'occasion afin de concrétiser et canaliser toutes les aspirations qu'on aura exprimées tout au long des présentes assises. Ils auront conçu une Afrique, un Congo développé à partir du partenariat agissant université-entreprise.

Dans la mesure de nos compétences, l'ISP/Gombe s'engage, dans un premier temps, à fournir aux investisseurs qui souhaitent collaborer avec lui les services suivants : accueil dès le poste d'entrée (aéroport ou port) ; réservation d'hôtels ; disponibilisation des informations diverses ; organisation de séjours ; accompagnement et visites des autres universités pour identifier les projets ; recherche des partenaires.

Professeur Emilienne AKONGA EDUMBE

SOLIDARCO : un projet d'accès aux soins de santé de qualité pour les Congolais de Kinshasa

Le projet SOLIDARCO (Solidarité Belgique Congo) vise à organiser la **solidarité** entre la diaspora congolaise (les Congolais de Belgique au sens large) et les proches vivant en RD Congo, en vue de permettre l'accès de ceux-ci à des soins de qualité. Dans un premier stade, ce projet vise la diaspora congolaise établie en Belgique d'une part et les habitants de la ville de Kinshasa d'autre part. Les autres villes et provinces du Congo ne sont pas comprises à ce stade initial de lancement du projet.

Pour les habitants de Kinshasa, accéder à des soins de qualité à un prix raisonnable relève généralement d'une gageure. Les répercussions s'en font sentir pour les Congolais vivant en Belgique. Car ce sont eux qui doivent faire face aux sollicitations financières de leurs proches qui résident là-bas, afin de pouvoir faire face aux dépenses de santé. C'est pourquoi la Mutualité socialiste du Brabant wallon

(en partenariat avec l'Union Nationale des Mutualités socialistes, les Femmes prévoyantes socialistes et des représentants de la diaspora congolaise), a mis sur pied le projet "SOLIDARCO". Ce projet est soutenu financièrement par Wallonie Bruxelles International (WBI).

Le principe consiste en une contribution financière régulière et mensuelle d'un donateur vivant en Belgique (30 € par mois), permettant l'accès à des soins définis à 7 personnes vivant à Kinshasa, et cela selon des modalités définies dans un règlement.

Le projet est géré conjointement par deux organisations sans but lucratif :

- en Belgique, par la Fondation privée SOLIDARCO, qui reçoit les contributions des donateurs ainsi que la liste des personnes désignées pour bénéficier des soins. Cette Fondation est cogérée par des responsables de la Mutualité socialiste et des représentants de la diaspora congolaise;

- en RD Congo, par l'association sans but lucratif (Asbl) SOLIDARCO-RDC, qui a conclu une convention avec le réseau de soins géré par le BDOM (Bureau Diocésain des Œuvres Médicales - Diocèse de Kinshasa).

SOLIDARCO-RDC enregistre et immatricule les bénéficiaires, leur délivre une carte de bénéficiaire et rembourse les prestations aux prestataires de soins. La participation des bénéficiaires de Kinshasa est sollicitée à travers le paiement des frais d'adhésion fixés à 5 dollars américains. Ce qui devrait permettre de couvrir les frais administratifs et l'octroi d'une carte de bénéficiaire.

Les soins couverts par la SOLIDARCO incluent, entre autres, "les consultations de médecine générale et spécialisée, les examens de laboratoire, de radiologie et d'échographie courants, les opérations de petite et moyenne chirurgie et les accouchements". Les hospitalisations de moins de quinze jours ainsi que les médicaments essentiels génériques pour centres de santé et centres hospitaliers entrent aussi en ligne de compte.

Quatorze types de soins spécifiés ne sont pas couverts. Il s'agit notamment de l'orthopédie, la rééducation fonctionnelle de kinésithérapie, les opérations ORL, de prostate, d'ophtalmologie et la fourniture des montures de lunettes ainsi que la radiographie avec produits de contraste.

Une série de seize soins sont accessibles à la suite d'un stage de six mois. Parmi ces derniers figurent "l'appendicectomie, la greffe de peau, le kyste du cordon spermatique, les curetages hémostatique et de révision, l'ablation d'un kyste de Bartholin et les hémorroïdes".

SOLIDARCO-RDC organise également des actions de prévention et d'éducation à la santé pour les bénéficiaires, seule, ou en partenariat avec d'autres organisations ou institutions.

Vous trouverez plus d'informations sur le site internet : www.solidarco.be et notamment :

- la fiche d'inscription et le document d'ordre permanent pour la banque ;
- le règlement précisant les modalités pratiques d'inscription et d'accès aux soins ;
- la liste des prestations prises en compte ;
- la liste des centres de santé.

Contact : Téléphones : 067/21.36.23 – 0472/732 319 (Fatou COULIBALY),
02/515 06 08 (Michel DE JAER), 0478/36 18 18 (Arthur YENGA)

Email : solidarco@gmail.com

Courrier : Fondation SOLIDARCO 1-2 Place Saint Jean
1000 Bruxelles

Arthur YENGA

Intervention de la représentante du Réseau Belge des Ressources Naturelles (RBRN) au cours de l'atelier "Le genre, les ressources naturelles et la guerre" tenu à Tervuren lors de la clôture de la 3^{ème} édition de la Marche Mondiale des Femmes

Les ressources naturelles faisant de plus en plus partie des thèmes de travail du monde associatif belge, avoir un lieu d'échange et de concertation sur le travail des ressources naturelles mené par les associations belges trouvait une justification toute naturelle. Telle est l'identité du RBRN que je représente aujourd'hui ; réseau qui se veut thématique et ne privilégie pas l'une ou l'autre zone géographique mais travaille le thème des ressources naturelles en lien avec les questions de paix, de développement et de préservation de l'environnement et de manière transversale, la question du respect des droits humains.

Par "ressources naturelles", le réseau entend une matière première, extraite ou produite par la nature, reconnue comme nécessaire aux besoins essentiels de l'activité humaine, à partir du moment où celle-ci aura acquis une valeur économique et marchande dans son état relativement non modifié (naturel). Par

exemple : les forêts, les minerais, l'eau, les espèces végétales locales, etc.

Spécialisées sur un pan de la problématique ou sur un type de ressources, les associations développent d'une part les connaissances et l'expertise en la matière, et élaborent d'autre part des actions de sensibilisation et de lobbying à destination du grand public ou des décideurs.

Les ressources naturelles sont au cœur des conflits contemporains. La garantie de leur accès, le contrôle de leur exploitation et la maîtrise de leur commercialisation soulèvent des enjeux économiques et politiques importants dont les différents acteurs - les États, les multinationales, les groupes armés rebelles, ... - cherchent à tirer profit.

Le lien entre les ressources naturelles et les conflits est établi : elles en sont à la fois à la source, de par les convoitises qu'elles suscitent, mais elles sont aussi un élément déterminant de leur durée.

En Angola, le Mouvement Populaire pour la Libération de l'Angola - MPLA et l'Union Nationale pour l'Indépendance Totale de l'Angola - Unita, profitèrent respectivement du pétrole et du diamant pour financer leur armement.

En RD Congo, les milices locales et étrangères présentes sur le territoire consacrent plus de moyens et d'énergie à exploiter les régions minières où elles se trouvent et terroriser les populations afin de s'adonner en toute quiétude à leur business, plutôt qu'à faire la paix. Selon la zone d'occupation, lorsque les militaires et/ou les miliciens n'exploitent pas directement les minerais, ils soumettent les mineurs au paiement d'une taxe.

À côté de cela, le potentiel des ressources naturelles dans le développement économique des pays qui les possèdent est lui aussi reconnu. Pourtant, on constate que la plupart des États où ces ressources sont abondantes souffrent d'une importante pauvreté. Le **manque de transparence et la gestion inefficace** qui prévalent souvent dans l'exploitation des ressources naturelles en sont à l'origine. Quand bien même des États ont tenu le pari du "développement économique" par une gestion appropriée de leurs ressources, les bénéfices redistribués à leur population sont souvent faibles.

Par ailleurs, la question de la gestion des ressources naturelles se pose aussi de manière cruciale au regard des **rapports de genre traditionnels** limitant l'accès et le contrôle par les femmes de ressources locales qu'elles sont pourtant les premières à exploiter et à générer.

À l'occasion de cette 3^{ème} édition de la Marche Mondiale des Femmes qui se clôture dans le Sud Kivu en RD Congo, il est opportun de s'arrêter sur le rôle des femmes congolaises – pivot des économies domestique et communautaire en matière de cohésion sociale et de production de richesses sur le plan local ;

force est de constater que, dans un contexte de conflit armé, elles sont les premières à être **fragilisées par les violences tant physiques que socio-économiques**.

Violences physiques à cause des infrastructures insuffisantes et à l'insécurité tant à raison de la présence des rebelles et des groupes armés nationaux et étrangers qui sèment la désolation dans ces contrées essentiellement agricoles que du fait de l'éloignement des champs par rapport aux villages faisant parcourir plusieurs dizaines de kilomètres par jour pour aller cultiver, entretenir les semences, se rendre sur les marchés pour écouler les produits des champs et acheter les denrées de base.

Quatre victimes sur dix reçues à l'hôpital de Panzi à Bukavu, sont surprises par les belligérants dans les champs ou dans la forêt où elles vont chercher du bois – dixit Dr Denis MUKWEGE, septembre 2009.

Violences socio-économiques du milieu dans lequel elles évoluent : les femmes paysannes sont en majorité issues des milieux modestes où le mari ne possède pas de terres en suffisance pour lui permettre de couvrir les besoins alimentaires de la famille ; ces violences sont doublées d'une situation d'accaparement des terres : le paysan ordinaire ne possède en moyenne qu'un espace d'environ 60 m² face aux grandes étendues arables appartenant à des notables.

Se pose aussi un problème de distribution des terres en général – en particulier pour les femmes qui, en plus, de ne pouvoir devenir les propriétaires, se voient confrontées à un manque de terres arables disponibles pour l'agriculture vivrière familiale.

Enfin, l'exploitation des ressources naturelles, si elle n'est pas effectuée dans une optique de préservation de l'environnement, a un impact destructeur sur les écosystèmes et sur les populations

autochtones. À l'heure actuelle, les effets visibles sont entre autres la disparition des forêts de bois précieux, la pollution des fleuves et des nappes phréatiques par les procédés d'extraction des minerais, la disparition des terres cultivables, etc.

Les populations vivant dans un environnement dégradé voient leurs moyens de subsistance menacés. La pauvreté qui en découle à terme est source d'instabilité sociale et politique et peut mener à des conflits armés.

Ces différents éléments sont liés en un cercle vicieux que les associations du réseau ressources naturelles cherchent à enrayer notamment en interpellant nos décideurs politiques sur la situation décrite plus haut dans la mesure où nos différents niveaux de pouvoirs soutiennent financièrement et techniquement de nombreux projets de coopération au développement en Afrique Centrale en général mais en RD Congo en particulier.

Nos recommandations - qui restent actuelles ! - à l'Union Européenne (UE) le 09 décembre 2009 lors de l'audition publique sur le thème "La malédiction des ressources naturelles en Afrique Centrale : L'Union Européenne peut-elle contribuer à des relations économiques plus justes ?" étaient les suivantes :

Pour que :

A. l'exploitation des minerais cesse d'alimenter les conflits armés dans la région des Grands Lacs :

1. L'UE doit **soutenir l'établissement de mécanismes de certification identifiant l'origine des minerais** afin de permettre aux acteurs économiques de différencier les ressources "propres" de celles finançant les conflits et de les contraindre à commercialiser uniquement les minerais certifiés.

À cette fin :

- Le Parlement Européen doit encourager la Commission Européenne à

utiliser sa participation au sein du **Processus de Kimberley** pour encourager et aider les gouvernements de la Région des Grands Lacs à améliorer le contrôle interne de l'exploitation et du commerce du diamant

- Concernant les autres minerais susceptibles d'alimenter les conflits (or, coltan, cassitérite et wolframite), le Parlement Européen doit encourager la Commission Européenne et les États-Membres à contribuer urgemment à l'instauration de mécanismes de certification.

- L'UE doit soutenir la mise en œuvre des initiatives régionales en la matière¹.

2. L'UE doit **renforcer les capacités des institutions locales à formaliser, réguler et développer le secteur minier** en vue de favoriser le commerce légal de minerais. Pour ce faire, l'UE doit leur accorder son soutien technique et financier, entre autres via des investissements permettant la transformation sur place des minerais et la création d'une valeur ajoutée au bénéfice des économies nationales.

3. L'Union Européenne doit **assurer l'application de sanctions à l'égard des compagnies européennes impliquées dans l'exploitation et/ou le commerce illégal des ressources naturelles**. L'UE doit ainsi enquêter et traduire en justice les compagnies européennes identifiées, notamment par le Panel d'Experts des Nations unies sur l'Exploitation Illégale des Ressources Naturelles, comme étant impliquées dans de telles pratiques illégales

¹ Par exemple, le "Protocole sur la lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles" de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIGL) du 30 novembre 2006 prévoit, en son article 11, la mise en place d'un mécanisme régional de certification des ressources naturelles. La mise en œuvre de ce Protocole est prévue à l'article 9 du "Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la Région des Grands Lacs" de la CIGL signé le 15 décembre 2006 à Nairobi.

B. Les ressources naturelles soient gérées d'une façon transparente et durable :

1. L'UE doit inclure la **transparence, la bonne gouvernance et le principe de consentement libre, préalable et informé des populations locales dans l'ensemble de ses politiques et des accords légaux** vis-à-vis des pays riches en ressources naturelles (comme les Accords de Cotonou, les accords de commerce et d'investissement, les Stratégies par pays, les Programmes indicatifs nationaux, ou la Responsabilité Sociétale des Entreprises)

2. Plus spécifiquement, L'UE doit encourager **l'adhésion à l'ITIE des pays partenaires, des États-membres et de toutes les compagnies européennes** actives dans le secteur extractif

3. L'UE doit rendre obligatoire le **reporting financier pays-par-pays des compagnies européennes de ce secteur** via la Directive Transparence 2004/109/EC, qui sera revue en 2010. L'UE doit aussi s'assurer que la révision de la norme IFRS 8 par le Bureau des Standards Comptables Internationaux et que la proposition d'une nouvelle norme Industries Extractives (remplaçant l'IFRS 6) soient des opportunités pour contraindre les compagnies à soumettre, dans leur rapport annuel, les informations comptables ventilées pays par pays.

C. La responsabilité sociétale des entreprises européennes actives à l'étranger dans le secteur des ressources naturelles soit renforcée :

- L'UE doit **adopter une directive contraignante sur la responsabilité sociétale des entreprises prévoyant l'établissement d'une compétence extra-territoriale du juge européen**, dans l'intérêt des pays hôtes et de leurs populations ainsi que des compagnies elles-mêmes confrontées aujourd'hui à une grande insécurité juridique en la matière face à la diversité des cadres existants ;

- L'UE doit **inclure, dans cette législation, le devoir de diligence, la responsabilité des sociétés mères pour leurs filiales et l'ensemble de leur chaîne d'approvisionnement et le reporting social et environnemental obligatoire ;**

- L'UE doit **encourager l'adoption d'initiatives contraignantes et cohérentes en ce sens au sein des institutions internationales**, dont les Nations unies, **et soutenir les initiatives régionales**, notamment celle menée au sein de la Conférence internationale de la région des Grands Lacs en la matière².

D. La gestion des ressources naturelles favorise le développement au Sud :

1. Sur base de la résolution du Parlement européen du 13 janvier 2005 (P6_TA(2005)0008), l'UE doit s'engager à **annuler sans conditionnalité les dettes bilatérales des pays du Sud** afin de garantir la souveraineté économique des pays³ et de tenir compte de la dette écologique cumulée par les pays industrialisés. L'UE doit également plaider en ce sens au sein des instances internationales.

2. L'UE doit veiller à la **cohérence entre toutes ses politiques et les objectifs de développement qu'elle s'est fixés**. Le Parlement Européen doit en conséquence s'assurer que l'UE mette en conformité **sa politique d'approvisionnement en ressources naturelles** (par exemple : Raw Materials Initiative/COM(2008)699) avec ses objectifs de développement à l'égard des pays producteurs de matières premières.

² Voir Articles 9 et 17 du "Protocole sur la lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles" de la CIGL du 30 novembre 2006.

³ Plus généralement, référence peut-être faite à la "pleine souveraineté des peuples en matière de développement" reconnue par la Déclaration sur le droit au développement du 6 décembre 1986 et le Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC).

Au regard des nombreuses conséquences de l'exploitation des ressources naturelles sur les femmes de l'Est de la RD Congo, nous plaçons ici pour le suivi ainsi que l'implémentation d'un plan national de la résolution 1325 des Nations unies : outil politique qui attire l'attention internationale sur cette corrélation dont il faut tenir compte ;

ensuite cette résolution pose un cadre et donne les repères nécessaires afin d'entreprendre des actions concrètes sur l'impact de la guerre sur les femmes ainsi que la nécessaire participation de celles-ci dans tous les processus de résolution des conflits et aux efforts de recherche, de maintien et de promotion de la paix et de la sécurité.

Maddy TIEMBE
10 octobre 2010

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Les immigrés subsahariens hautement qualifiés à Prague comparaisons avec Paris, Londres et Liège

NDLR : les 20 et 21 janvier 2011 à l'Université Libre de Bruxelles, l'Association belge des Africanistes et le Laboratoire d'anthropologie des mondes contemporains ont organisé les journées des Jeunes chercheurs sur le thème : "L'interdisciplinarité dans les études africanistes". Parmi les intervenants, Andrea GERSTNEROVÁ, Ph.D., de l'Université Charles de Prague. Son exposé est repris ci-dessous :

La migration internationale est un phénomène continu et omniprésent qui, sous l'influence des changements socioéconomiques (l'industrialisation, l'internationalisation), prend toujours des formes nouvelles (ŠISKOVÁ, 2001). L'idéal postmoderne des déplacements faciles au travers de frontières internationales devenues poreuses n'a pas encore été atteint pour tous : la mobilité humaine reste fondée sur l'inégalité et la discrimination, et le droit de migrer est strictement surveillé par les législations en vigueur (CASTLES, 2008). La migration internationale "choisie" n'est, en pratique, qu'un privilège de certaines classes sociales (BAUMAN, 1998).

Les migrations entre le Nord et le Sud de la planète sont une conséquence du développement socioéconomique et de l'évolution démographique de ces deux pôles géopolitiques (CASTLES, 2008). L'intensité du changement démographique et de la transformation économique des pays développés, d'une part, et la situation préoccupante dans le domaine des droits de l'homme des pays en voie de développement ainsi que les

changements dans la vie sociale en milieu rural, d'autre part, ont une influence sur la taille et la structure des flux migratoires. On ne peut empêcher les migrations entre le Nord et le Sud de se produire même en adoucissant l'impact néfaste des déséquilibres entre le Nord et le Sud au travers des projets de développement, car le développement en soi provoque lui-même de nouvelles vagues de migrations (DRBOHLAV, 2008).

Les villes vers lesquelles la plupart des migrants internationaux se dirigent ont subi, dès la deuxième moitié du 19^{ème} siècle, une métamorphose de leur structure physique ainsi que de leur composition socioéconomique (SYKORA, 2008). Les migrations furent un des moteurs de ces changements donnant aujourd'hui lieu à une riche mosaïque culturelle à travers l'Europe. Or, cette diversité joue un rôle important dans l'orientation des migrants vers telle ou telle ville (GIDDENS, 1984). Les transformations des structures spatiales affectent par voie de conséquence la formation des modèles d'interaction entre les représentants de la majorité locale et la minorité immigrée. Elles se reflètent donc

dans la manière avec laquelle sont mises en œuvre des politiques d'intégration.

On commence à se rendre compte que le processus de mondialisation, non seulement réduit l'importance de l'État-Nation, mais transforme aussi la notion de diaspora. Celle-ci désigne tant l'expansion de communautés hors de leur zone géographique traditionnelle que l'organisation des communautés dispersées par-delà les frontières des États (CENTLIVRES, 2006, p. 33).

Parmi les communautés touchées par ces phénomènes, il faut considérer les populations issues de l'Afrique subsaharienne. On constate que ces communautés installées, par exemple, en Europe occidentale représentent une immigration importante. Par ailleurs, cette diaspora fonctionne comme un "lobby" en vue d'influer sur les processus politiques et économiques des pays d'origine et d'agir afin de garantir un certain bien-être aux groupes restés dans les pays d'origine. Du reste, les subsahariens d'Europe constituent également un groupe d'auto-assistance visant à faciliter l'intégration des leurs en exil (CENTLIVRES, 2006, p. 34).

Tout au long de l'histoire moderne, l'Afrique a entretenu des rapports étroits avec l'Europe. Cette histoire a été marquée par plusieurs périodes particulièrement tragiques pour les peuples subsahariens, comme la pratique de l'esclavage, le colonialisme, l'exploitation et l'enrôlement de groupes entiers lors des "guerres civiles européennes", ainsi qu'à partir de la deuxième moitié du 20^{ème} siècle, le racisme et l'exclusion de la diaspora africaine en Europe. Cette histoire chargée influence toujours actuellement l'installation et le devenir des migrants africains en Europe.

Les immigrants arrivent dans leur société d'accueil, bercés de rêves et de projets d'avenir. Leurs chances de réussite ne dépendent toutefois pas uniquement de leur capital humain, mais également de

leur pays d'origine, de leur groupe ethnique, de leur statut de résidence, de leur période d'immigration et de leur pays d'accueil (CASTLES, 2008).

Notre recherche s'intéresse à *l'intégration des immigrants subsahariens hautement qualifiés à Prague*. Elle tente d'effectuer cette observation dans une démarche comparative avec les situations des "mêmes" groupes de migrants à Paris, à Londres et à Liège. Elle analyse ainsi les ressemblances et les différences entre les processus d'intégration des immigrants hautement qualifiés d'Afrique subsaharienne qui résident en République tchèque et dans d'autres États membres de l'Union européenne.

Il s'agit, d'une part, de décrire et de confronter les modes d'intégration socioculturelle des Africains subsahariens dans ces différentes villes (République tchèque, France, Grande-Bretagne, Belgique) et, d'autre part, d'extraire de ces analyses des recommandations capables d'orienter les politiques d'intégration des immigrants à l'échelle d'une ville comme Prague ou d'autres régions tchèques. Une attention particulière est ainsi accordée à l'analyse des politiques locales (ou régionales) visant à renforcer l'interaction interculturelle, ainsi que la coopération mutuelle entre les communautés minoritaires et la société majoritaire. Les résultats de ces évaluations menées aux niveaux administratifs locaux sont complétés par l'observation des stratégies nationales.

Caractéristiques des groupes cibles et des approches méthodologiques

Le groupe cible : les immigrants d'Afrique subsaharienne installés dans les pays d'accueil (République tchèque, France, Belgique, Grande-Bretagne) pour la durée d'au moins un an sur la base de la nationalité du pays d'accueil acquise, du permis de séjour de long terme et de court terme ou de la demande d'asile déposée. L'attention est concentrée avant tout sur les immigrants disposant d'une formation

universitaire qui sont, d'après le philosophe américain John SALT, le groupe le plus important des immigrés résidant dans les villes. Les immigrés illégaux ne font pas partie du groupe cible.

Approches méthodologiques

Entrevues semi-structurées ; réunion de validation ; analyse des outils des politiques d'intégration

Les 68 entrevues semi-structurées qui servaient de base à la recherche ont été réalisées entre le 1^{er} septembre 2006 et le 31 décembre 2008, avec des immigrés d'origine africaine légalement installés en République tchèque et dans les anciennes puissances coloniales – France, Grande-Bretagne et Belgique. Les données recueillies de ces entrevues semi-structurées ont été soumises à une analyse factorielle en composantes principales. Les résultats initiaux du travail furent, en outre, présentés à 11 des 37 répondants résidant en République tchèque lors d'une réunion de validation ayant eu cours dans un local associatif et qui a permis de nuancer les données. Les entrevues semi-structurées se sont déroulées dans différents lieux publics, selon la disponibilité des sujets, avec l'aide d'un intermédiaire africain.

L'échantillon s'est constitué "en grappe" avec l'aide des participants, notamment. Le questionnaire comportait 71 questions, dont 10 questions ouvertes. Les questions étaient présentées en trois langues (tchèque, anglais, français). Certaines questions avaient été adaptées à la suite d'un prétest effectué avec le collaborateur africain afin d'augmenter l'intelligibilité de l'outil. La durée des interviews fut approximativement de 70 minutes. Ces entrevues ont fait partie de la recherche soutenue par l'Agence des bourses de l'Université Charles⁴ et

⁴ GERSTNEROVÁ, A. (2007), Renforcement de la diversité culturelle. Projet soutenu par une bourse de l'Agence universitaire. Prague : L'Université Charles. n° du projet 265/2006/B-GEO/PřF. Réalisation du projet : 1. 1. 2006 – 31. 12. 2007.

l'Agence des bourses de l'Académie de science à Prague en République tchèque⁵. Dans les années 2011 et 2012, l'Agence des bourses de la République tchèque accepte de financer le suivi de ces recherches initiales pour évaluer le développement socioéconomique des sujets interrogés pendant la crise financière⁶. L'Agence des bourses de la République tchèque a soutenu la rédaction de cet article.

Au cours des recherches précédentes, on a évalué les outils des politiques d'intégration locales ou régionales en France, Grande-Bretagne et Belgique qui peuvent être une précieuse source d'inspiration pour l'élaboration des stratégies d'intégration en République tchèque. Comme "point de référence", on a utilisé le concept de la ville interculturelle de Michael ALEXANDER. Ce chercheur américain a identifié les indicateurs qui sont caractéristiques pour chaque ville interculturelle.

Les résultats des entrevues semi-structurées avec les sujets résidant en République tchèque

Sur base des 37 interviews menés avec les immigrés d'origine africaine installés à Prague depuis au moins un an, on peut identifier deux types de migrants : la nouvelle et l'ancienne migration africaine, cette dernière composée d'anciens étudiants boursiers bénéficiant d'un statut nettement plus favorable.

Ces groupes se distinguent l'un de l'autre aussi par la langue utilisée. Les migrants anciens sont anglophones ou

⁵ GERSTNEROVÁ, A.; SEIDLOVÁ, M. (2008), Elaboration d'un modèle de politique d'intégration locale envers les immigrants africains résidant en République tchèque. Projet soutenu par une bourse de l'Agence scientifique. Prague : L'Agence des bourses de l'Académie de science. n° du projet KJB901110803. Réalisation du projet : 1. 1. 2008 – 31. 12. 2008.

⁶ GERSTNEROVÁ, A. L'intégration socioéconomique des immigrés subsahariens en Europe. Projet soutenu par une bourse de l'Agence des bourses de la République tchèque. Prague : L'Université Charles. n° du projet P404/11/P289. Réalisation du projet: 1. 1. 2011 – 31. 12. 2012.

lusophones, les nouveaux migrants plutôt francophones et originaires de l'Afrique musulmane. À l'intérieur de chacun de ces groupes linguistiques et culturels règnent la solidarité et le soutien mutuel. Mais les deux groupes se mélangent peu. Cette distinction empêche le développement d'une solidarité "intergénérationnelle" qui pourrait faciliter l'intégration de nouveaux arrivants. Des lieux de convergences font sans doute défaut : ainsi, il paraît difficile de former des associations d'Africains en République tchèque à cause des divisions entre les groupes africains anglophones ou lusophones et les groupes francophones aussi peu nombreux. Le développement de la vie associative, très dense ailleurs en Europe, semble être une des pistes à développer parmi les migrants africains de Tchéquie.

Dans la plupart des cas, les Africains qui sont venus en République tchèque pour y faire des études se sont installés dans ce pays à partir des années 70. Ils sont Angolais, Éthiopiens, Maliens, Gambiens et Guinéens (Bissau). Ils jouissent des périodes d'installation les plus longues. Ils ont, en son temps, bénéficié d'accords bilatéraux entre pays socialistes. Ils constituent un premier type de migrants identifiés par l'étude. Les rares travailleurs installés dans le pays à la faveur d'un permis de travail sont également dans le même cas. Ces deux catégories de personnes ont bien réussi à s'adapter à leur nouveau contexte. Ils travaillent à temps plein et trouvent leur insertion réussie.

Satisfaits du déroulement du processus de l'intégration dans la société tchèque sont également les étudiants d'origine subsaharienne qui sont venus en République tchèque pour effectuer les études financées par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) visant à soutenir les pays en développement. Après avoir terminé le programme d'études choisi, malgré les intentions initiales de l'UNESCO, de nombreux étudiants restent en République tchèque.

Les nouveaux arrivants, groupe comprenant notamment des Ivoiriens et des Guinéens (Conakry), ainsi que des ressortissants du Burkina Faso, du Togo, du Bénin et du Cameroun, constituent un second type de migrants africains rencontrés à Prague dont les conditions de vie sont nettement plus précaires que les personnes du premier type. On constate que la plupart de ces personnes sont des musulmans originaires de l'Afrique de l'Ouest. Ces réfugiés reconnus et demandeurs d'asile sont tributaires des situations socio-économiques les plus précaires. Ils vivent diverses difficultés matérielles et sociales, notamment en matière de logement et de travail.

L'insertion professionnelle, ainsi que le statut du séjour, influence aussi la qualité du logement des immigrants. Les plus défavorisés se logent souvent dans les petits appartements loués par quatre ou cinq personnes. Par contre, les immigrants africains qui se sont installés en République tchèque depuis longtemps sont généralement bien logés : six répondants sur quatorze qui résident dans le pays depuis au moins 15 ans habitent dans des appartements municipaux et deux sont propriétaires de leur propre logement. Certains étudiants, bien que présents dans le pays depuis peu de temps, bénéficient de logements universitaires adaptés.

Afin de valider et de compléter les résultats obtenus, un débat a été organisé fin janvier 2007 avec les répondants francophones : dans la plupart des cas, il s'agit de jeunes immigrants récents arrivés en République tchèque pour études. Onze étaient présents à cette rencontre qui a duré trois heures. Ainsi, les données obtenues et les hypothèses extraites de cette étude sur la qualité du processus d'intégration des Africains ont pu être évaluées par les intéressés. Le débat a permis aux participants de se rendre compte de l'existence de certaines similitudes dans les trajets migratoires de tous les Africains installés en Europe centrale.

Ainsi, tous déclarent que les premiers six mois furent les plus difficiles, la plupart étant arrivés en République tchèque, presque sans rien connaître de leur nouveau pays. Certains, arrivés dans la seconde partie des années 90, étaient même surpris d'apprendre que la Tchécoslovaquie n'existait plus ! On constate aussi que le football a souvent servi de lien pour construire des rapports avec la société tchèque. Cette distraction permet aux migrants d'oublier leurs problèmes quotidiens comme les questions administratives en matière de séjour, assez inextricables, et permet de dépasser la barrière de la langue dans la mesure où tout le monde connaît les règles du jeu. "La précarité de la résidence en République tchèque et les conditions déplorable pour l'obtention d'un permis de travail nous rendaient tristes et désespérés", constate un Camerounais. Le sport peut également être un champ de valorisation des compétences de certains migrants. Les participants ont regretté à ce niveau aussi une sous-exploitation de leurs compétences. Ainsi, se faire admettre dans une équipe tchèque fut très difficile pour la plupart des participants au débat. On rappelle que le transfert d'un réserviste français d'origine africaine, Ludovic SYLVESTRE, au sein du *Sparta* de Prague a déclenché, en août 2006, une série de réactions racistes dans les tribunes.

Par ailleurs, les participants signalent avoir eu des difficultés d'orientation dans la ville, par exemple pour trouver les édifices de l'administration. Ils auraient aussi eu des difficultés pour s'orienter à travers le réseau de transport public (compostage des billets de métro, etc.). Une autre difficulté fut le respect des horaires ! Un répondant ivoirien a déclaré qu'en Afrique on ne respecte pas le temps si strictement : "La vie sociale ne se déroule pas sur base de la mesure du temps".

Les nouveaux arrivants ont essayé de s'intégrer dans la société, soit grâce à l'aide de leurs amis africains, soit grâce à

un intermédiaire tchèque : il s'agissait le plus souvent de camarades de classe ou de jeunes femmes. Selon les répondants présents au débat, les immigrants africains se rencontrent dans les cafés par groupes de trois ou cinq personnes. Les Africains francophones préfèrent la compagnie d'autres Africains francophones, etc. Les répondants ne connaissent pas d'endroits ou de quartiers de concentration où se retrouve ou habite un grand nombre d'immigrés d'origine africaine. En effet, la distribution des lieux de résidence des participants à l'enquête montre qu'ils sont dispersés dans toute la ville. Les statistiques de la ville de Prague ne permettent pas de focaliser sur la population originaire de l'Afrique.

Les participants expliquent que les rencontres au café ne se déroulent pas régulièrement, mais elles permettent de rompre l'isolement et d'échanger avis et expériences sur l'insertion en République tchèque. Les étudiants étrangers ont, semble-t-il, plus de facilité à lier des contacts avec des Tchèques. Un ancien étudiant ivoirien déclare, ainsi, que les jeunes Tchèques cherchent volontiers à cohabiter avec des personnes d'autres cultures, même si, selon son expérience, cette cohabitation interculturelle ne dure pas longtemps. Les travailleurs et les demandeurs d'asile sont, par contre, totalement exclus de ces réseaux : "Je n'ai jamais eu de contacts amicaux avec des Tchèques durant les six premiers mois de mon séjour", déclare un migrant économique burkinabé.

Les participants déclarent rencontrer souvent l'expression du racisme. Si, dans certains cas, on lie cela à la rivalité sur le terrain du travail ou de l'école, plusieurs participants supposent qu'une "société blanche peu habituée aux relations internationales a besoin de temps pour accepter un homme de peau noire". Ainsi, selon certains témoignages, des professeurs de faculté auraient tendance à considérer les étudiants africains moins capables que leurs collègues tchèques. Selon un ancien étudiant d'origine ivoirienne, les professeurs ont commencé

à dépasser peu à peu leurs préjugés envers lui, après la réalisation de plusieurs travaux réussis. Cette personne, qui travaille actuellement dans une compagnie internationale, dénonce également une certaine discrimination anti-noire sur les lieux de travail. Elle explique qu'au moment de son entrée dans l'entreprise, ses collègues tchèques l'ont ignoré durant deux mois. Ce n'est qu'après plusieurs interventions positives à son égard de la part du patron que les collègues ont commencé à reconnaître ses qualifications, voire le saluer le matin. C'est ainsi qu'il fut enfin accepté dans son équipe... Aujourd'hui, notre témoin se plaît à préciser qu'il a beaucoup d'amis parmi ses collègues. Il rejoint les autres travailleurs présents à la rencontre de validation pour préciser qu'en fin de compte, il est possible pour un Africain de participer pleinement au marché du travail tchèque, sans être exploité ni moins bien payé que les employés locaux.

Selon les participants (tous masculins), les relations avec les femmes tchèques sont plus aisées que les relations avec les hommes. Les immigrants mariés à des Tchèques sont d'ailleurs ceux qui s'estiment les mieux intégrés à la société. Le rôle des partenaires tchèques dans ce résultat est évidemment important. Néanmoins, tous les participants concernés avouent que la vie commune avec des partenaires tchèques demande beaucoup de concessions. Selon un répondant ivoirien, marié à une Tchèque, "les cultures ne sont pas les mêmes et il faut accepter certaines différences pour que le couple marche bien...". Pour un participant sénégalais, "la femme s'occupe traditionnellement des enfants et de la cuisine. C'est pourquoi, en Afrique, certains endroits de la maison sont proscrits aux hommes, seules les femmes ont droit à y entrer, par exemple la cuisine. La situation en Europe est tout à fait différente. Il faut entrer dans la cuisine et aussi partager les autres tâches domestiques!"

La plupart des participants aimeraient avoir de nombreux enfants,

mais ils concèdent la difficulté, notamment financière, que constituent les enfants dans une société comme la Tchéquie. Il s'agit d'une grande frustration pour plusieurs participants. Selon un immigré du Burkina Faso, "avoir des enfants, c'est une question de richesse, il faut reconsidérer leurs valeurs culturelles qui nous poussent à avoir beaucoup d'enfants: je dois avoir deux emplois pour pouvoir vivre tranquillement avec ma famille et pour pouvoir réaliser mes rêves".

Conclusions et recommandations

Les résultats des recherches réalisées en France, Grande-Bretagne et Belgique ont démontré que l'existence de la communauté subsaharienne résidant à Paris, Londres et Liège (caractérisée par une forte cohésion sociale entre ses membres) affecte considérablement la décision d'émigrer en provenance du pays d'origine, et module, non seulement le processus d'intégration des immigrés d'origine subsaharienne dans les pays d'accueil, mais aussi leurs relations avec les pays d'origine. Même si la communauté subsaharienne installée en République tchèque n'a jamais joué un rôle significatif dans l'élaboration des règles de la coopération au développement (comme c'est le cas des pays européens occidentaux mentionnés ci-dessus) et n'a jamais affecté considérablement l'émigration des Africains subsahariens en direction de la République tchèque, cependant, on constate une augmentation du nombre des immigrés subsahariens en République tchèque arrivant grâce aux réseaux sociaux existants avec les immigrés déjà établis.

L'intégration des immigrés subsahariens dans la société tchèque se caractérise par certains éléments assimilateurs (l'intégration réussie des immigrés subsahariens, selon les sujets interrogés, demande une suppression quasi totale de leur identité culturelle du pays d'origine). Par contre, l'intégration des immigrés subsahariens dans les pays

européens occidentaux (France, Grande-Bretagne, Belgique) est plutôt basée sur le modèle communautariste (la diaspora subsaharienne assure à ses membres ses arrières, à la fois de nature sociale et économique, nécessaires à l'insertion dans la société d'accueil).

Néanmoins, l'intégration réussie des répondants d'origine subsaharienne résidant à long terme dans tous les pays étudiés (France, Grande-Bretagne, Belgique et République tchèque) dépend principalement du statut résidentiel, tout en sachant que la citoyenneté acquise ne présente pas en elle-même un remède à tous les problèmes liés au processus d'intégration. Un statut résidentiel plus stable facilite l'accès au marché du travail, au logement ainsi qu'aux droits civiques. Le plus haut statut social (évalué en fonction de la position occupée sur le marché du travail et de son prestige social) est obtenu par des immigrants subsahariens qui se trouvent dans le pays d'accueil depuis plus de cinq ans et sont titulaires du permis de résidence permanente ou de la citoyenneté acquise. Parmi les sujets les plus vulnérables et démunis, on classe les demandeurs d'asile.

La recherche a aussi démontré que l'intégration réussie des sujets interrogés dans les pays occidentaux (France, Grande-Bretagne et Belgique) coïncide avec le développement de la vie communautaire de la diaspora subsaharienne. Parmi les immigrants, les mieux intégrés au niveau socioéconomique n'ont pas figuré dans le groupe des nouveaux arrivants âgés de moins de 25 ans. On peut en déduire que l'intégration réussie dans la société d'accueil nécessite un certain temps.

Le succès du processus d'intégration des immigrants subsahariens est donc opportun pour évaluer non seulement dans la perspective d'une intégration économique des immigrants dans la société d'accueil (souvent mise en évidence par les politiciens dans le concept "d'immigration choisie"), mais il

doit être considéré dans toute sa complexité (CASTLES, 2008 ; NIESSEN, 2007).

Étant donné que le processus d'intégration se déroule principalement au niveau local, ce sont donc particulièrement les communes, qui peuvent, par leurs politiques socioéconomiques, affecter considérablement le processus d'insertion des immigrants dans la société ainsi que – dans une certaine mesure – donner naissance aux perceptions des immigrants subsahariens auprès de la société majoritaire. La nécessité de tenir compte de cet aspect médiatique dans les politiques socioéconomiques (locales ou régionales) pourrait contribuer à la cohésion sociale entre les différentes communautés culturelles. Les médias ont un impact important sur la formation de l'opinion publique sur les travailleurs migrants, leur utilité pour la société d'accueil et l'opportunité d'y recourir.

La République tchèque, en tant que nouveau pays dans le domaine de création et d'implémentation des politiques d'intégration, cherche sa route afin d'élaborer une stratégie interculturelle. Pour que le travail des fonctionnaires locaux soit plus professionnel et les outils appliqués de la commune plus efficaces, on a réalisé des recherches de terrain à Paris, à Londres et à Liège. Toutefois, on garde à l'esprit qu'il n'est pas réaliste de créer un modèle unique d'intégration des immigrants qui serait transférable d'un pays européen à l'autre sans aucune modification.

Néanmoins, certains traits fondamentaux de la politique d'intégration réussie au niveau local peuvent être identifiés. Il est vrai que Paris, Londres ou Liège – selon la liste des outils politiques appliqués pour mieux intégrer les immigrants subsahariens – ne s'approchent qu'à petits pas de la notion de la ville interculturelle définie par Alexander (voir les approches méthodologiques).

Pour éliminer la création des "ghettos ethniques", la commune de Liège a intégré dans sa politique du logement des principes de la diversité sociale afin de promouvoir le logement mixte (multiculturel) sur son territoire. Toutes les villes concernées (Liège, Paris et Londres) ont aussi mis en œuvre toute une série d'activités interculturelles visant à intensifier le dialogue interculturel et à renforcer la compréhension entre les différentes communautés d'immigrés.

Pour soutenir les activités des associations de migrants, considérées comme des outils importants dans le processus d'intégration des immigrés dans la société d'accueil, toutes les villes concernées (Paris, Londres, Liège) procurent aux associations des moyens financiers afin de renforcer la cohésion sociale entre les différentes communautés résidant sur leurs territoires et de protéger les droits de l'homme inaliénables et les valeurs démocratiques dans les pays en développement (à l'aide de microprojets réalisés dans le pays d'origine des immigrés). La ville de Liège attribue chaque année, lors du "Concours annuel de Projets Novateurs en Matière d'Interculturalité", des prix financiers pour soutenir les projets novateurs visant à renforcer la cohésion sociale entre les communautés. La mairie de Londres a par contre fondé un service spécial pour donner des conseils aux nouveaux auto-entrepreneurs et travailleurs indépendants (ce service s'appelle "Local Voluntary Service Council").

Pour faciliter l'accès à l'apprentissage de la langue officielle du pays d'accueil, le 19^{ème} arrondissement à Paris et la mairie de Londres organisent des cours d'alphabétisation. D'autres cours de langue (française et anglaise) pour les immigrés subsahariens déjà établis à Paris et à Londres sont assurés par les ONG – en partie financés par la commune/ville.

Les ONG parisiennes offrent également aux enfants des immigrés subsahariens un tutorat pour mieux réussir

à l'école. Toutes les villes concernées soutiennent les activités à l'éducation interculturelle. Paris, Londres et Liège organisent régulièrement les événements afin de promouvoir le dialogue entre les représentants de la population majoritaire et les communautés minoritaires et de s'en enrichir. Les activités interculturelles servent aux immigrés subsahariens non seulement à améliorer leurs compétences linguistiques, mais aussi à établir des relations interpersonnelles avec des représentants d'autres cultures.

L'accès au marché du travail pour les migrants est dans toutes les villes concernées (Paris, Londres et Liège) garanti par des législations antidiscriminatoires. Paris, Londres et Liège font partie de la Coalition européenne des villes contre le racisme (ECCAR) et ainsi effectuent des analyses régulières des indicateurs de racisme afin d'améliorer leurs politiques locales. La ville de Liège est allée encore plus loin. Elle a mis en place un registre électronique pour recevoir les plaintes anonymes de personnes menacées par la discrimination raciale et de victimes (le projet s'appelle "Signaler une discrimination"). La ville de Liège distribue annuellement des étiquettes de la diversité culturelle "Label Egalité Diversité" aux entreprises et ONG qui ont réussi à intégrer les principes de la diversité culturelle dans une stratégie de l'entreprise/organisation. Pour renforcer la coexistence pacifique entre les différentes communautés culturelles situées sur le territoire parisien, londonien ou liégeois, les communes respectives soutiennent la fondation de conseils consultatifs sur les questions socioéconomiques – dont les membres proviennent (entre autres) des communautés de migrants subsahariens (par exemple par la création d'un poste de conseiller pour la diversité dont la mission serait d'appuyer les activités menant à la création d'une société cohésive à Liège et dans le 19^{ème} arrondissement à Paris); elles promeuvent une plus grande sensibilisation de la population majoritaire à l'importance de la coexistence interculturelle (par exemple par l'adoption

du "Plan diversité pour l'Administration de la ville" ou "Une ville offrant un service public de qualité" à Liège afin de renforcer les compétences socioprofessionnelles des fonctionnaires locaux); elles soutiennent financièrement l'organisation de festivals communautaires et de carnivals rassemblant des représentants de toutes les communautés culturelles établies à Paris, Londres et Liège (Les Journées multiculturelles liégeoises – Village du Monde, Les Midis des relations interculturelles à Liège; Fêtes de quartier du 19^{ème} arrondissement à Paris; Notting Hill Carnaval à Londres, etc.); elles mettent en œuvre différents programmes visant à promouvoir l'intégration socio-économique des nouveaux arrivants ainsi que des immigrés de deuxième et troisième génération. L'aide aux nouveaux arrivants (notamment des réfugiés) est plus importante à Paris et Liège qu'à Londres. La mairie londonienne soutient dans le groupe des nouveaux arrivants, essentiellement des travailleurs-migrants, – même si cette approche commence à changer.

Toutes les villes concernées offrent aux immigrés résidant sur leur territoire des possibilités de participer au processus de décision. En avril 2002, le 19^{ème} arrondissement de Paris, en réaction au nombre croissant d'immigrés en provenance des pays en développement, a mis en place un organe consultatif "Conseil des résidents non-communautaires – CRENC" composé d'immigrés qui n'ont pas encore obtenu de permis de résidence à long terme ou de citoyenneté française. La mairie du 19^{ème} arrondissement consulte le CRENC sur toutes les grandes questions socioéconomiques qui sont directement liées à la coexistence interculturelle dans la commune.

Le nombre exact d'immigrés subsahariens ainsi que d'immigrés en provenance d'autres pays en développement reflète le pourcentage d'immigrés résidant dans le 19^{ème} arrondissement (comme dans le 19^{ème}

arrondissement résident environ 46 % d'immigrés d'origine d'Afrique subsaharienne, le conseil consultatif CRENC est donc composé de 46 % d'immigrés subsahariens). Les activités du CRENC sont du point de vue institutionnel garanties par un représentant politique "Conseiller délégué chargé de la diversité" – élu(e) lors des élections municipales du 19^{ème} arrondissement à Paris. Le Conseiller délégué chargé de la diversité travaille ensuite avec le plus haut représentant du conseil consultatif sur une "feuille de route" du CRENC pour les trois années suivantes et participe à l'évaluation des politiques adoptées.

La mairie londonienne a créé en 2006 un autre conseil consultatif pour les nouveaux arrivants "Refugee panel" – conçu pour les demandeurs d'asile. Ce conseil consultatif (composé de 50 membres des associations de migrants) offre son aide au service de l'intégration des réfugiés à Londres (*Board for Refugee Integration in London*). La mairie londonienne s'est rendu compte que l'intégration des réfugiés dans la capitale est un challenge pour l'avenir qui a été longtemps négligé. Enfin, la ville de Liège a créé un "Échevinat de l'interculturalité" dont l'objectif est le soutien de la cohésion sociale dans le territoire en dehors de politiques de l'égalité des chances. La ville de Liège ne s'arrête pas aux frontières de son territoire, mais, à l'aide de son nouveau conseil consultatif "Commission communale consultative – Solidarité Liège Tiers-Monde", elle vise aussi à renforcer la vie socioéconomique paisible et les principes de la gouvernance démocratique dans les pays d'origine des immigrés.

Même si tous ces organes consultatifs n'ont pas de pouvoir décisionnel (la commune n'est pas obligée de tenir compte de l'aspect socioéconomique de la mise en œuvre d'une politique auprès des immigrés), la société s'entraîne petit à petit à gérer les affaires communales avec la participation de toutes les parties concernées. Avec la récente diversification culturelle des villes

européennes, de telles compétences des décideurs locaux seront indispensables. La dimension transcontinentale de la gestion locale va de pair avec l'interconnexion permanente du monde. Il serait souhaitable de chercher des "avantages comparatifs" de la globalisation (un nouveau terrain économique – grâce aux immigrants déjà établis dans le pays d'accueil, etc.) autant que des aspects négatifs. L'intégration réussie des immigrants subsahariens dans les structures socioéconomiques de la société d'accueil dépend non seulement de la capacité des partenaires locaux à répondre aux nouveaux défis du monde globalisé, mais également de la capacité des migrants à prendre sur eux-mêmes une double identité, c'est-à-dire africaine et européenne (MANÇO, 2002). "Le respect des valeurs européennes" facilite l'intégration des immigrants dans les réseaux socioéconomiques du pays d'accueil et "le respect des valeurs africaines" (c'est-à-dire non reniement de l'identité culturelle du pays d'origine) sert à intensifier le processus de démocratisation du pays d'origine.

Les résultats des recherches menées à l'étranger ont montré que l'intégration des immigrants subsahariens dans la société d'accueil demande la mise en œuvre d'une série de recommandations. Tout d'abord, la société d'accueil devrait chercher à stabiliser le statut des migrants établis sur le territoire (surtout des migrants résidant dans la société d'accueil depuis plus d'un an). En outre, les politiques de l'emploi et du logement devraient appuyer la mise en œuvre de programmes concrets. – Il est important que les mesures prises soient basées sur des principes positifs et proactifs (offres d'emploi concrètes, offres de logement

adéquat, etc.) au lieu de principes passifs et négatifs (l'interdiction de l'utilisation de la langue maternelle, les médias ethniques, etc.). Les politiques d'intégration au niveau local ne devraient également appliquer que des mesures anti-communautaristes. L'élimination de toutes les spécificités culturelles des immigrants peut – tôt ou tard – provoquer des troubles sociaux. En outre, les stratégies d'intégration devraient être conçues de telle sorte que les instruments choisis prennent en compte le potentiel de la diversité culturelle dont disposent les immigrants établis dans la société d'accueil (ouvrir les possibilités de la création d'entreprise ethnique ou d'association de migrants visant à soutenir l'intégration de ses membres dans la société d'accueil ainsi que le développement des pays d'origine). Enfin, les politiques d'intégration au niveau local devraient chercher à lier la logique du communautarisme avec un nouveau concept de citoyenneté. C'est-à-dire que le migrant qui réside sur le territoire du pays d'accueil plus d'un an pourrait (dans une certaine mesure) participer aux référendums locaux sans nier ses racines culturelles du pays d'origine.

Pour créer une vraie société basée sur la cohésion sociale dans laquelle les représentants de la diaspora subsaharienne ne soient pas objets de discrimination mais les véritables partenaires (en ce qui concerne la gestion locale), il est important, non seulement d'élaborer une politique d'intégration adaptée aux conditions de la commune mais il est également nécessaire de reconnaître les causes des conflits interculturels généralement provoqués par des préjugés et d'adapter ainsi l'utilisation des médias.

Andrea GERSTNEROVA, Ph.D.

Département de la géographie sociale et développement régional
Faculté des Sciences, L'Université Charles à Prague
E-mail: andrea_gerstnerova@yahoo.fr

Ressource :

ALEXANDER M. (2002), Comparing Local Policies Towards Migrants. In MPMC – Multicultural Policies and Modes of Citizenship in European Cities Newsletter, Vol. 5, No. 1.

- BARŠOVÁ A. (2006), Francie chce změnit přistěhovaleckou politiku – Francouzský parlament schválil novou imigrační strategii Nicolase Sarkozyho. Prague : Migraceonline.cz, 11. 7. 2006. <http://www.migraceonline.cz/e-knihovna/?x=1957017>.
- BAUMAN Z. (1998), Globalization: The Human Consequences. Cambridge : Polity Press. ISBN-10 : 0745620132.
- CASTLES S. (2008), Conference on Theories of Migration and Social Change. St Anne's College, Woodstock Road, Oxford, 1. – 3. 7. 2008.
- CENTLIVRES P. (2006), La diaspora comme condition ordinaire. In BERTHOMIÈRE, W.; CHIVALLON, CH. Les diasporas dans le monde contemporain. Paris : Karthala. ISBN 2-84586-814-6.
- DRBOHLAV D. (2008), Nelegální ekonomické aktivity migrantů (Česko v evropském kontextu). Prague : arolinum. ISBN 978-80-246-1552-3.
- FAUVELLE-AYMAR F.-X. (2006), Les diasporas africaines, Internet et la formation d'une nation noire intercontinentale. In BERTHOMIÈRE, W.; CHIVALLON, CH. Les diasporas dans le monde contemporain. Paris : Karthala. ISBN 2-84586-814-6.
- GERSTNEROVÁ A. (2007), Renforcement de la diversité culturelle. Projet financé par une bourse de l'Agence universitaire. Prague : L'Université Charles. n° du projet 265/2006/B-GEO/PřF. Réalisation du projet : 1. 1. 2006 – 31. 12. 2007.
- GERSTNEROVÁ A.; SEIDLOVÁ, M. (2008), Elaboration d'un modèle de politique d'intégration locale envers les immigrants africains résidant en République tchèque. Projet financé par une bourse de l'Agence scientifique. Prague : L'Agence des bourses de l'Académie de science. n° du projet KJB901110803. Réalisation du projet : 1. 1. 200 – 31. 12. 2008.
- GIDDENS A. (1984), The Constitution of Society : Outline of the Theory of Structuration. Cambridge : Policy Press.
- NIESSEN J. (2007), Towards a Common European Framework for Migration and Integration Policies : Perspectives from European Institutions and Civil Society Organisations, Conference in Brussels, 12. 6. 2007.
- MANÇO A. (2002), Compétences interculturelles des jeunes issus de l'immigration. Perspectives théoriques et pratiques. Paris : L'Harmattan.
- SÝKORA L. (2008), Citace z přednášky Globalizace a její společenské a geografické důsledky. Prague : PřF UK. [cit. 2008-08-31]. Dostupný z WWW : <<http://prg.xf.cz/kniha/kap-Sykora.doc>>.
- ŠÍŠKOVÁ T. (2001), Menšiny a migranti v České republice. My a oni v multikulturní společnosti 21. století. Prague : Portál. ISBN 80-7178-648-9.
- WOOD P.; LANDRY Ch. (2007), The Intercultural City –Planning for Diversity Advantage. London : Earthscan. ISBN 13 :978-1-8447-436-5.

La place de la femme subsaharienne dans l'exercice de l'autorité parentale en condition d'immigration

NDLR : le 7 avril 2011 à Liège, un séminaire d'études sur le thème "Immigration et parentalité" a été organisé par le Centre d'études et de mémoire des migrations subsahariennes (CÉMIS), en partenariat avec le Collectif des Femmes Africaines du Hainaut (CFAH), Espérance asbl, Centre Communal Ecoute Voir, le Groupe d'Information aux Immigrés et Réfugiés en Belgique (GIRB), Trans-Missions, Rapvite, Lisalisi, Raffia Synergies, Tshintu et Accompagnement et Sensibilisation aux Nouvelles Technologies (ASNT). On trouvera ci-dessous le texte de l'exposé donné à cette occasion par Madame Annette NTIGNOI, Présidente du CFAH.

Présentation du Collectif des femmes africaines du Hainaut

Le Collectif des Femmes Africaines du Hainaut est constitué d'un groupe de femmes issues de l'immigration africaine dont l'objectif principal est de favoriser et de valoriser leur intégration et leur

implication dans la société par une participation citoyenne active.

L'une de nos missions est de développer des activités culturelles (où les diversités se rencontrent) pour consolider l'intégration culturelle dans une société laïque et favoriser une cohésion sociale visant l'interculturalité.

Implication du CFAH dans le partenariat avec le CÉMIS

Les femmes occupent un rôle très important dans la famille et dans la société, mais depuis toujours, il existe des préjugés à propos des femmes qui ont conduit à une discrimination de celles-ci, notamment dans le monde du travail ou même au sein de la famille. Les facteurs migratoires et culturels rendent encore plus fragile la place de la femme migrante au sein de la famille et dans la société d'accueil. Dans ce nouveau contexte, elle a du mal à assumer l'autorité parentale et l'autorité tout court.

Partant de ce constat, dans le cadre des actions visant le développement du leadership et la participation citoyenne de la femme immigrée en Belgique, le Collectif des Femmes Africaines du Hainaut (CFAH) a mis en place le projet du Mentorat. Ce projet est réalisé avec le soutien de la Fondation Roi Baudouin et de la loterie Nationale, en collaboration avec le CÉMIS, le CUNIC avec l'accompagnement du CRIC se réalisant dans le cadre des services rendus de manière générale aux associations et plus précisément dans le cadre de sa mission décentralisée d'accompagnement des initiatives locales.

Dans cette collaboration avec le CÉMIS, nous espérons une meilleure organisation de ce groupement de femmes migrantes, le CFAH, dans sa démarche de participation citoyenne. Le processus d'accès au niveau de prise de décision est un processus de choix de valeurs. L'accès à cette sphère est souvent facilité par les contacts personnels et les réseaux informels, ce qui exclut un grand nombre de migrantes.

Femme migrante et parentalité en condition d'immigration

Les courants migratoires sont en forte mutation : jadis essentiellement masculine, sous l'influence des conflits et des guerres qui minent le continent africain actuellement, on note une forte proportion des femmes qui s'exilent seules ou accompagnées de leurs progénitures.

Ajouter à ceci que les dislocations familiales ou l'éclatement des familles, suite aux divorces et aux séparations, se multiplient. La femme se retrouve donc par la force des choses propulsée au 1^{er} rang dans l'organigramme familial. Ce changement de statut (au sein de la famille) et d'environnement social et culturel se fait le plus souvent sans transition ni préparation, ce qui rend difficile l'expression de l'autorité parentale et son exercice dans un cadre où l'intérêt de l'enfant est sublimé (actuellement on parle de "l'enfant Roi").

Fonctionnement des systèmes et structures sociaux dans le pays d'origine

L'espace mythique composé des croyances, des légendes et des pratiques sur lequel reposait la famille dans la société africaine et qui garantissait la sérénité au sein de la famille nucléaire et étendue est détruit une fois arrivé sur la terre d'accueil. L'intérêt pour la femme migrante est alors de trouver de nouvelles ressources face à cette autorité parentale fondée sur les valeurs "de culture africaine" qui s'ébranle.

Constamment plongée dans la nostalgie du succès du temps passé, la femme migrante se remémore tous ces éléments qui ont balisé son enfance et facilité son rôle de parent dans le contexte culturel africain. On peut citer comme exemples :

- La place de la religion dans l'éducation ; l'autorité parentale est fondée sur l'autorité de Dieu, elle-même fondée sur la crainte. Aucun document religieux n'a encore jamais exercé une aussi grande influence sur la vie morale et sociale de l'homme que les dix commandements de Moïse qui sont le grand code moral abrégé.

- La crainte et le respect ; si la crainte est le mobile du respect, alors la question du respect est inséparable de celle de la crainte ; donc, c'est ce sentiment qui sera développé chez l'enfant (la crainte de Dieu, la crainte des parents et la crainte de l'autorité...).

Toute transgression des règles est suivie d'une sanction exemplaire qui trouve sa vertu éducative dans une démarche d'éviter la récidive et de dissuader les autres. Sur la terre d'accueil, le laxisme des sanctions est la cause principale de la crise du respect chez les jeunes qui posent un défi entre le respect des droits de l'Homme et le respect de l'autorité.

- Le caractère communautaire des sociétés africaines : ces structures sociales communautaires sécurisantes offrent un soutien éducatif énorme même si Cheikh ANTA DIOP pense qu'elles enlissent les personnes dans le présent et l'insouciance. Tout le monde étant responsable de tout le monde, l'autorité est omniprésente.

L'influence de l'environnement et des nouvelles valeurs qui fragilisent l'autorité parentale chez la femme migrante

Sur la terre d'accueil, le migrant trouve un contexte social en crise : crise d'autorité, crise de respect, crise intergénérationnelle, crise interculturelle, crise d'identité...

Dans la structure familiale, il y a une forte modification car on passe de la famille communautaire où tout le monde est responsable de tout le monde, à la famille nucléaire avec ses limites : on peut citer comme exemple la difficulté de concilier travail et rôle de parent (quand la crèche ou l'école appelle pour venir chercher un enfant malade, l'absence de réseau social fait qu'on est vite qualifiée de maman irresponsable ou de travailleur paresseux qui multiplie des alibis).

Le décrochage scolaire est aussi une manifestation de cette chute de réseau social et de la modification de distribution de rôle au sein de la famille qui fragilise l'autorité car les enfants ont en face d'eux des parents dépassés qui n'arrivent pas à faire le deuil de leur culture d'origine où cette autorité, grâce à des mécanismes basés sur des croyances et des mythes, est incontestée (là-bas, chacun connaît sa

place dans la famille, la tribu, la communauté et la société).

Les enfants apprennent très vite la langue, les codes et la culture de la terre d'accueil. Cette intégration à double vitesse crée un clivage culturel au sein de la famille, et l'adolescence, qui est une période de choix de vie, entraîne un déni d'affiliation qui complique encore plus le rôle des parents. Les tensions sont souvent, au sein de la famille, régies par un juge de paix. Si ce dernier n'a pas l'interculturalité dans sa démarche de conciliation, il rompt le maigre fil qui existait encore entre l'enfant et ses parents.

Nos enfants cantonnés sous le label "enfants issus de l'immigration" ont du mal à trouver leur place au sein de la cellule familiale et de la société. Face aux parents confrontés à la difficulté de faire le deuil de leur pays d'origine et d'établir des liens avec le pays d'accueil (la situation culturelle se trouve opposée au système de valeurs dont la culture africaine est porteuse), ils confrontent également au sein de la société des situations de rejet fondées sur le fantasme de l'invasion. Face aux obstacles de la société d'accueil, donner un sens à la famille en renouant les relations interpersonnelles et en travaillant sur la communication entre ses membres serait le début d'exorcisation du doute et du mal-être causé par l'exil.

Perspectives

Face aux difficultés et aux problèmes que les femmes migrantes rencontrent dans l'exercice de leur rôle de parent sur la terre d'accueil, le CFAH compte élaborer un cahier de témoignages qui condense le dominateur commun. Le but étant de voir la fonction parentale des migrants faire l'objet d'un travail pédagogique incluant la démarche de l'interculturalité et prenant en compte la problématique des parents sans occulter celle des jeunes.

Annette NTIGNOI

Vie associative : l'épine dans le pied des communautés africaines de Belgique

La nécessité de voir d'une manière différente le vivre-ensemble

L'exil des populations venues de l'Afrique subsaharienne vers les terres européennes se fait souvent au prix de lourds sacrifices. Éloignés des mœurs et cultures traditionnelles qui ont moulé leur enfance, ces hommes et femmes ressentent le besoin de se rapprocher, retrouver en l'autre ce souvenir de l'Afrique qui ne leur reste parfois qu'en esprit. Comme si la séparation avec le pays natal avait créé une telle blessure que ne peut véritablement soigner le nouveau mode de vie en Occident. La Belgique, à l'instar d'autres pays européens tels que la France ou l'Allemagne, abrite un important contingent de ressortissants africains ou d'origine africaine.

Ces populations subsahariennes au sein du royaume belge se sont constituées en différentes associations. Certaines d'entre elles se reconnaissent à l'appartenance d'un même pays, d'une même ville ou autour d'un idéal commun. Si, au départ la maxime "l'Union fait la force" semble devoir être bénéfique à tous ces réseaux associatifs, la réalité révèle d'autres images qui remettent en question l'importance des associations à caractère communautaire.

Jalousie, magouille, division, cupidité, hypocrisie sont autant de maux qui gangrènent diverses associations africaines en Belgique. Si le phénomène a déjà été dévoilé et alerté par quelques intellectuels, fils de l'Afrique, bon nombre d'individus sont toujours dans la plaie de l'ignorance. D'autres, par contre, feignent de ne pas se rendre à l'évidence et évitent de s'engager dans le secteur associatif pour créer une synergie plus influente et plus unie.

Différentes ornières qui favorisent l'immobilisme

Les difficultés que rencontrent les groupements africains en Belgique sont de plus en plus nombreuses. Il est plus qu'urgent de connaître l'ennemi ou l'adversaire, si on veut se donner les moyens de le vaincre. C'est dans cet objectif de contribuer à l'amélioration des échanges inter-africains que Bonaventure KAGNE, directeur du Centre d'Études et de Mémoire des Migrations Subsahariennes – CÉMIS- a publié plusieurs livres sur cette thématique. Il s'implique de façon concrète au travers de ses œuvres : "L'immigration d'origine subsaharienne avant 1960 : la Belgique découvre l'Africain", paru en 2001 ; "Immigration, stratégies identitaires et mobilisations politiques des Africains en Belgique", paru en 2002 ; "Immigration et vie associative", paru en 2008.

L'un des principaux problèmes très souvent rencontré dans ces associations est du type financier. De manière vulgaire, la société reprend très souvent : "L'argent est le nerf de la guerre". Beaucoup de projets se transforment en morts-nés bien avant que l'on ne les ait envoyés aux autorités compétentes. À cause du manque de subsides, les démarches pour faire aboutir ces dossiers sont perçues comme étant simplement impossibles. "Nous sommes confrontés d'abord à des difficultés financières parce que nous sommes bénévoles. On ne peut pas mener un travail à temps plein quelque part et un travail à temps plein de l'autre côté. Ce qui fait qu'on ne peut pas donner toute la richesse que l'on souhaite apporter. Nous sommes freinés", peut-on lire dans l'œuvre "Immigration et vie associative".

À la difficulté financière vient s'ajouter celle d'ordre structurel. En d'autres termes, plusieurs associations ont rencontré des obstacles pour trouver un local. Faute de locaux où aménager,

difficile de réaliser des projets ou de faire mûrir ses idées.

S'il est aisé pour l'ignorant de toujours trouver la cause de ses soucis ailleurs que chez lui-même, il est aussi de bon ton d'effectuer une démarche intellectuelle en relevant la grande responsabilité des Africains dans leurs propres problèmes. Les querelles internes, indifférences les uns envers les autres, communautarisme parfois exacerbé, contribuent malheureusement à la destruction d'une unité. L'idée de la vie associative est de pouvoir tisser le lien entre les cultures africaines et celles du pays d'accueil. Sortir ainsi du communautarisme pour aller à la rencontre de l'autre dans le but de partager ce que l'on a de plus précieux comme la culture par exemple.

Il arrive parfois que certains enjeux soient prioritaires par rapport à d'autres. Les populations issues de l'immigration africaine doivent souvent faire face à un dilemme : c'est le cas notamment du choix entre la nécessité de gagner de quoi manger plus ou moins à sa faim, et celle de nourrir son esprit. "La philosophie est la nourriture de l'âme", avait dit PLATON. Quand on voit des individus abandonner cette quête du savoir parce qu'ils doivent travailler pour pouvoir s'intégrer dans leur nouvelle société, payer des loyers et se nourrir, on peut comprendre sans pour autant l'accepter, l'attitude de démotivation de l'immigré africain lorsqu'il doit s'engager humainement pour des projets dont la réussite est parfois lointaine.

Témoignage : docteur WAMU OYATAMBWE

Il nous faut retourner 7 années en arrière. Dans son édition bimensuelle d'octobre-novembre 2004, la revue "L'Africain" éditée par le Centre d'Assistance Culturelle aux Étudiants Africains à Charleroi a publié une étude d'un chercheur africain.

Le 19 février 2003 au palais d'Egmont à Bruxelles, le Ministère des Affaires Étrangères avait organisé, dans le cadre de la Semaine africaine, une table ronde au cours de laquelle WAMU OYATAMBWE a fait un exposé de la vie associative des Africains en Belgique. À l'instar donc d'autres intellectuels subsahariens tels que Bonaventure KAGNE, le docteur OYATAMBWE a choisi de réaliser une étude sur les mouvements associatifs africains de Belgique. Les limites qu'il a pu en sortir dévoilent des associations qui gravitent généralement autour d'un seul individu, voire deux ou trois qui en constituent le moteur. En d'autres termes, la marche ou la "survie" de ces associations est donc souvent liée aux aléas de la vie de ces quelques individus.

Le choix de bons modèles pour avancer

Celle qui se considère sans vergogne comme une panafricaniste affiche face à nous une mine déconfite. Un sentiment de grande déception se lit sur les traits de son visage : "Il y a quelque chose qui ne va pas. Je ne sais comment l'expliquer en de meilleurs termes, mais l'Africain n'arrive pas à se respecter. C'est comme s'il n'est toujours pas conscient de sa valeur. Si on ne se respecte pas, on ne respecte pas les autres et par là même il sera difficile de mener à bien le combat pour une intégration réussie", affirme Annette NTIGNOI, Présidente et Coordinatrice du Collectif des Femmes Africaines du Hainaut, CFAH.

Femme engagée, Annette NTIGNOI, dans tous les projets qu'elle entreprend dans son pays d'accueil, la Belgique, n'a pour unique objectif que l'amélioration de l'image de l'Africain très souvent stéréotypé par les médias. C'est un combat qui demande beaucoup de volonté et de ténacité. Au sein de son association, Le Collectif des Femmes Africaines du Hainaut, cette femme courageuse rencontre également les problèmes décriés ci-dessus. Et malgré sa triste constatation du laxisme de l'immigré africain, elle

continue de mener des actions et d'initier des projets qui rentrent dans le cadre de l'intégration et de la participation citoyenne. Autrement dit, faire comprendre à la communauté africaine l'importance de participer pleinement à la vie socio-culturelle du pays d'accueil.

Lorsqu'on regarde du côté de Bruxelles, l'on a l'occasion de faire la rencontre d'un jeune homme d'origine africaine. Kynoss DOSSOU est âgé d'une trentaine d'années et exerce la profession de journaliste. Il lui est demandé quel regard il pose sur les réalités des associations africaines en Belgique. Sa réponse tarde à arriver mais c'est par un sourire qu'il se décide enfin à faire part de son opinion. À l'inverse d'Annette NTIGNOI qui dévoilait quelque peu sa peine, c'est avec un visage radieux et zen qu'il avoue : "Le réel problème des associations africaines en Belgique n'est pas financier. C'est surtout un problème d'intégration. Certains membres adoptent des attitudes professionnelles comme s'ils étaient encore en Afrique".

Il tire une chaise près de lui, s'assoit et délivre son idée sur la manière d'obtenir un soutien financier des institutions : "L'obtention des subsides nécessite une méthodologie précise. Ainsi, connaître les valeurs et la culture belge peut permettre de mieux comprendre les institutions qui pourront apporter un soutien matériel ou financier. Comprendre le mode de vie du pays d'accueil est essentiel. C'est un moyen pour que les projets lancés par les associations aient une chance d'être acceptés et financés". L'autre problème de fond, selon KYNOSS DOSSOU, est que le peuple africain a été assisté pendant des siècles à cause de l'esclavage et de la colonisation. À ce jour, ces populations croient encore qu'elles ont besoin d'aide matérielle pour s'en sortir et se développer. Sans vouloir tomber dans une victimisation, il est utile de rappeler tout de même que l'idée d'évoquer les séquelles du passé pour justifier les errements de la nouvelle génération peut sembler désuète. Parlant de développement, l'homme africain a

surtout besoin d'un développement intellectuel et moral plutôt qu'un développement économique : "On est ce qu'on a", perçoit-on malheureusement très souvent dans la société actuelle.

Selon Guillaume LOBE, directeur de l'asbl "L'Afrique en Livres" à Charleroi, il revient à la nouvelle génération d'étudiants africains de mûrir des réflexions pour trouver une solution à ces problèmes associatifs. Diplômé en marketing, il confie : "J'aurais pu travailler dans une entreprise multinationale. Mais j'ai choisi de m'engager dans un but social parce que je voudrais que les jeunes qui vont suivre ne connaissent pas les difficultés d'intégration que nous avons rencontrées à notre arrivée". Et même s'il corrobore le constat de mauvaise santé du mouvement associatif africain de Belgique, il ne souhaite pas tomber dans le pessimisme. "Il y a moyen de faire quelque chose. Changer l'image de l'Africain, c'est mon bâton de pèlerin", nous avoue-t-il avec conviction.

La santé claudicante de la vie associative des populations expatriées ou d'origine africaine en Belgique doit interpeller toute la communauté africaine se trouvant sur le sol belge. "L'union fait la force" ne signifie pas juste se réunir ; l'union, c'est bien plus qu'une simple réunion hebdomadaire ou mensuelle de quelques individus. C'est avoir pour intérêt commun l'idée d'une amélioration efficace de la place de l'Africain en Belgique. S'investir humainement sans attendre d'éventuelles retombées économiques.

Certains pourraient affirmer que c'est naïf de croire que l'homme puisse pleinement retrouver sa place dans la société en tant qu'être humain et non sujet économique. Il faut parfois un peu de naïveté dans ce monde de plus en plus complexe où tout est calculé. S'imaginer les rapports interpersonnels de manière plus simple avec la candeur des yeux d'un enfant.

Le contexte de vie de l'expatrié africain continue d'être difficile mais il ne faut pas occulter les précieux efforts qui sont également fournis par la population du pays d'accueil pour faciliter l'intégration des personnes étrangères. Il

revient à chaque partie, expatriés africains et institutions belges, de continuer à fournir tous les efforts possibles pour une meilleure cohabitation interculturelle. C'est bien là toute la gageure : "Comment être soi-même tout en étant avec autrui ?".

Ralf TOUOMI

PERSPECTIVES ET POLITIQUE

RD Congo : Le 17 mai et la pénible réécriture de notre histoire

Que fêtons-nous le 17 mai ? Notre article est un essai de relecture des faits politiques ayant rendu possible "la libération du 17 mai 1997" et un appel à "la subversion" du sens de cette date pour une réécriture responsable de notre histoire. Une réécriture exigeante de notre histoire qui soit axée sur un travail assidu de recherche aux antipodes de l'amnésie historique et de la paresse intellectuelle.

La réponse à notre question introductive peut être liée à une certaine relecture de notre histoire des années 80-90. Celle qui arrive aux conclusions du genre : "Après la chute du mur de Berlin et le discours de La Baule sur le conditionnement de l'aide à accorder aux pays africains par leur engagement dans le processus démocratique, notre pays a organisé une Conférence Nationale Souveraine qui a accouché d'une souris. Il a fallu que l'AFDL envahisse notre pays pour chasser MOBUTU du pouvoir et nous aider à revenir sur le chemin de la démocratie".

Cette relecture de notre histoire commune peut avoir sa part de vérité. Mais elle est rapide. Elle efface tous les efforts conjugués à l'intérieur du pays pour fragiliser le pouvoir de MOBUTU. Il est injuste de relire notre histoire en mettant entre parenthèses certains faits politiques tels que la lettre des treize parlementaires à MOBUTU (en 1982) l'invitant à rompre avec l'*unipartisme*, la montée en force d'Etienne TSHISEKEDI et de l'UDPS dans la lutte contre la peur, les luttes citoyennes menées par la société civile dans sa diversité (avec des groupes de l'acabit du Groupe Amos), le dialogue inter-congolais initié à la Conférence Nationale Souveraine, la Constitution qui en est issue et le travail de la Commission

des Biens Mal Acquis qu'elle a permis, etc.

Mais pourquoi tous ces faits politiques n'ont-ils pas conduit au renversement des rapports de force au point de rendre possible la démocratisation du pays ? Pourquoi a-t-il fallu que l'AFDL et ses alliés viennent "réussir" là où les forces internes de changement avaient "échoué" ? Ces deux questions peuvent être posées autrement et de manière plus intelligente : "L'initiative de faire de MOBUTU "roi du Congo" en novembre 1965 n'ayant pas été congolaise, les Congolais pouvaient-ils prendre l'initiative de le déchoir ?" À travers la question de la chute de MOBUTU en 1997, il y a une autre plus fondamentale : celle de la reprise citoyenne de l'initiative dans la gestion collective de la cité congolaise.

Quand, en plus de luttes citoyennes menées intensément par des franges importantes de nos populations après la chute du mur de Berlin, MOBUTU demandera à notre peuple de s'exprimer sur sa gestion du pays en organisant les consultations populaires, il se rendra compte, au travers des mémorandums récoltés, que "ses administrés", dans leur immense majorité, avaient une conscience

claire de la catastrophe humaine à laquelle il les avait conduits.

Les mémorandums soutenaient, en résumé, que les droits civiques et politiques n'avaient pas fait partie des priorités de la gestion "mobutienne" du pays. Les droits économiques, sociaux et culturels étaient systématiquement violés. L'*unipartisme* et la dictature étaient vomis.

Avec un peu de recul, il faut avouer que les consultations populaires initiées par MOBUTU au début des années 90 avaient été une porte ouverte sur la reprise citoyenne de l'initiative historique dans notre pays. L'approfondissement de cette voie à travers le dialogue aurait posé les bases d'une démocratie populaire préjudiciable pour les intérêts de ceux qui avaient fait du Grand Léopard "le Roi du Congo". Pour ses créateurs, MOBUTU n'en était pas à son premier coup bas. Au début des années 1970, il avait osé *zaïrianiser* certaines entreprises publiques ! Le 04 octobre 1973, il prononce un grand discours à la tribune des Nations unies. Discours au cours duquel il décrie le néocolonialisme et dit la vocation africaine du Zaïre en rompant les relations diplomatiques avec Israël et en se rangeant derrière l'Égypte dans le conflit opposant la Palestine à Israël. (Lire le deuxième chapitre *AL-BASHIR dans la guerre de Kippour* de C. ONANA, *Menaces sur le Soudan et révélations sur le procureur OCAMPO. AL-BASHIR et Darfour. La contre-enquête*, Paris, Duboiris, 2010).

Disons que le dernier Maréchal du Zaïre a osé, de temps en temps, ne fut-ce que théoriquement, aller à l'encontre de la ligne de conduite tracée par ses créateurs. Et chaque fois, il s'est fait taper sur les doigts pour qu'il ne trahisse pas ses "maîtres". Son arrêt de mort est signé bien avant 1997 quand le FMI impose au Zaïre/Congo les programmes d'ajustement structurels (PAS) qui seront appliqués rigoureusement chez nous dans les années 80.

Contrairement à ce que pensent certains "apprentis sorciers" d'entre nous, les PAS ont été et sont des armes de fragilisation des "régimes dociles" ayant tendance à devenir récalcitrants. (Lire N. CHOMSKY, *Futurs proches. Liberté, indépendance et impérialisme au XXI^{ème} siècle*, Québec, Lux Editeur, 2011. Nous étudierons davantage la question dans un prochain article). Pour dire les choses autrement, la fragilisation de MOBUTU fut le fruit de la combinaison de l'application des programmes d'ajustement structurel et de la répression que cela exige. L'application des PAS conduit, de gré ou de force, à la violation des droits économiques, sociaux et culturels dans la mesure où elle opère des coupes exorbitantes dans les dépenses publiques. Elle crée la misère et la révolte. Elle met le peuple dans la rue.

Quand l'AFDL, instrumentalisée par "les créateurs de MOBUTU" et leurs alliés de la région de l'Afrique des Grands Lacs, fait son irruption dans notre pays, l'ouragan de l'histoire interne du pays a déjà bien préparé la chute du Grand Léopard.

Fêter "la victoire de l'AFDL" du 17 mai 1997 participerait de l'amnésie historique entretenue par "les maîtres du monde et ceux qui leur obéissent". Fêter "la victoire de l'AFDL", c'est ignorer l'instrumentalisation dont elle a été l'objet et la cause qu'elle a voulu servir avant que "le soldat du peuple", Mzee Laurent-Désiré KABILA, n'échafaude ses idées sur le développement autocentré, transformant les Congolais avilis et paupérisés en "maîtres chez eux, là". (Lire A. DENEULT, *Noir Canada. Pillage, corruption et criminalité en Afrique*, Québec, Ecosociété, 2008 ; C. ONANA, *Ces tueurs Tutsi. Au cœur de la tragédie congolaise*, Paris, Duboiris, 2009 ; H. NGBANDA, *Crimes organisés en Afrique centrale. Révélations sur les réseaux rwandais et occidentaux*, Paris, Duboiris, 2004 et P. PEAN, *Les guerres secrètes des grandes puissances en Afrique*, Paris, Fayard, 2010).

En effet, quand, en 1998, Laurent-Désiré KABILA, Président de l'AFDL, va essayer, tant soit peu, d'utiliser "la victoire de l'AFDL" en faveur du peuple congolais en se passant de l'aide des partenaires traditionnels du pays, il deviendra l'homme à abattre.

À ce point nommé, il y a un beau texte de Colette BRAECKMAN qu'il est sage de lire : "La disgrâce de KABILA repose (...) sur une raison plus profonde, qui explique pourquoi, au-delà du souci de leur sécurité et du goût du lucre, les pays de la région ont exigé un droit de regard sur le régime à mettre en place à Kinshasa. S'il était urgent de détrôner KABILA, dictateur certes, mais guère plus que d'autres, n'est-ce pas aussi parce qu'il avait eu l'audace de prétendre déconnecter le Congo des circuits dominants qui mènent le Sud vers le Nord ? Parce qu'il avait tenté d'aller à contre-courant ? Ne serait-ce pas parce que d'autres pays d'Afrique, suivant l'exemple du Congo, auraient pu être tentés de réduire leur dépendance par rapport au reste du monde ?" (C. BRAECKMAN, *Les nouveaux prédateurs. Politique des puissances en Afrique centrale*, Paris, Fayard, 2003, p. 187). Madame BRAECKMAN répond elle-même à ses questions (et sa réponse ne diffère pas de celle donnée par Cynthia MCKINNEY, ancienne congressiste américaine et envoyée spéciale de Bill CLINTON à la conférence organisée par l'UNIR –MN à Bruxelles, le 4 mars 2010) quand elle écrit : "Rappelons que les projets fondés sur l'idée de "renaissance africaine" ont pour ambition de mieux intégrer le continent aux circuits économiques mondiaux, et le Congo est un maillon essentiel à la réussite de cette ambition. Dans cette perspective, il apparaît que l'objectif à long terme de la guerre menée au Congo fut de remettre le pays sur cette trajectoire-là, de mieux l'intégrer à l'économie mondialisée". (*Ibidem*)

L'intégration du Congo dans le circuit du néolibéralisme est un projet économique à long terme. Les initiateurs

de ce projet réussissent là où il y a atomisation (politique) des pays de la sous-région. Et c'est l'image que donne l'Afrique centrale aujourd'hui. L'intégration politique aux contours panafricains est négligée au profit de la faible intégration économique. Et les pays satellites des grandes puissances en tirent des bénéfices mirobolants grâce à leur droit de regard sur le pouvoir de Kinshasa. À travers cette faible intégration économique régionale et la grave intégration dans le circuit du néolibéralisme, le Congo perd sa souveraineté économique, c'est-à-dire la "capacité de maîtriser son économie nationale et de participer aux marchés internationaux à ses propres conditions".

Fêter le 17 mai, c'est aussi célébrer le jour où notre pays a été inséré dans le réseau néolibéral de la perte de sa souveraineté économique et politique.

Nous pouvons subvertir "cette fête" en une activité culturelle collective. Le 17 mai peut devenir un jour où nous pouvons marquer un arrêt symbolique pour une réflexion collective sur le long chemin du détournement de nos luttes communes au profit des oligarchies d'argent ; le jour où nous pouvons réfléchir sur le galvaudage des mots dans notre histoire commune ; le jour où les mots tels que le communisme, la dictature, la démocratie, la libération, les élections, etc. peuvent être questionnés dans leur rapport avec nos luttes d'émancipation des forces de la mort, de notre assujettissement et de notre abâtardissement.

De toutes les façons, il y a, aujourd'hui, une littérature sérieuse et abondante pouvant nous aider à comprendre la longue marche vers notre véritable souveraineté. La paresse intellectuelle et l'amnésie historique peuvent constituer des obstacles sérieux à une suffisante maîtrise de notre histoire de ces 15 dernières années. Cela peut rendre pénible la réécriture de notre propre histoire et l'indispensable travail de récupération de notre initiative historique ravie depuis l'assassinat de LUMUMBA

(le 17 janvier 1961) jusqu'à ce jour. Nous le ferons en nous appuyant sur des "sources" mises à notre disposition par les penseurs de notre temps, sur un travail assidu de recherche questionnant les concepts galvaudés, les méthodes et les procédures auxquelles les oligarchies d'argent recourent pour paupériser et assujettir les peuples. Plusieurs pays de l'Amérique Latine s'adonnant à ce travail vont, au mois de juillet 2011, porter sur

les fonds baptismaux l'Union des Nations Sud-Américaines (UNASUR) calquée sur le modèle de l'Union Européenne. Elle aura sa banque, sa monnaie, sa politique d'intégration politique et économique. Elle ne sera pas au bout de ses peines avec les oligarchies d'argent. Mais elle aura gagné d'avoir maîtrisé leurs procédures et leurs méthodes et d'avoir opté pour des gouvernements participatifs et populaires.

J.-P. MBELU

Libye, Côte d'Ivoire : de la difficulté d'être Africain

De prime abord, comme j'aurais voulu que ce qui se passe en Côte d'Ivoire et en Libye se passe loin de notre continent ! Cela m'aurait permis de prendre une "position de principe".

Pour ces deux pays (et d'autres), malheureusement, ma position devrait être à la fois celle d'un homme libre et de raison (position de principe), celle d'un homme affecté dans sa chair (position de cœur) et celle d'un homme impliqué (position pragmatique).

Tout cela me met dans un inconfort intolérable, me retrouvant au carrefour d'options tellement divergentes, sans tamis pour réguler l'ensemble et dégager une position "sereine et définitive".

Prenons tout d'abord la Côte d'Ivoire

Depuis l'aube des temps, les histoires que l'on raconte au coin du feu la nuit, dans ma forêt africaine, me parlent des hommes blancs descendus de leurs bateaux, venant du coucher du soleil.

Ces hommes nous ont donné de la quinine : nos enfants ont vécu plus longtemps et nous avons ainsi pu cultiver plus longtemps encore la ferme de l'homme blanc. Certains ont applaudi.

En même temps, ces hommes ont pris et emporté nos masques et notre sorcier s'est retrouvé sans pouvoir. Depuis, nos hommes dansent et leurs

flèches ne sont plus aiguisées. Ma génération a appris, avec raison, à se méfier de ces hommes venus d'Occident.

Aujourd'hui, ces hommes blancs, les mêmes, soutiennent OUATTARA et récusent GBAGBO. Certains d'entre nous pensent que ce seul fait disqualifie OUATTARA et qualifie GBAGBO. Est-ce suffisant ? Pas pour moi, mais l'atavisme culturel, ça existe. **Ma raison vacille.**

Prenons ensuite la Libye

Sans entrer dans la politique interne de la Libye (et pourtant on devrait) et dans un certain terrorisme international (je devrais aussi), le désert libyen est parsemé de squelettes de mes cousins qui essayaient de me rejoindre sans en avoir la permission qu'octroie un visa mais en ayant, à mon sens, le droit que confère à tout être son état d'humain. KADHAFI a été aussi efficace que le contremaître surveillant d'esclaves dans les champs de cannes à sucre à Haïti au temps "béné" des colonies et de l'épopée civilisatrice.

Mais KADHAFI est le seul recours qui restait à certains de nos "révolutionnaires" lorsque la mainmise de l'Occident sur nos contrées et son appui à nos chers dictateurs, déjà insupportable, devenait proprement invivable. Il a tellement souvent répondu présent, même si cela n'a pas toujours été à bon escient, comme pour son soutien à NKUNDA dans l'Est de la RD Congo.

BIOTECHNOLOGIE

ANAMI Sylvester (Kenya) : "Silencing approach using poly(ADP-ribose)polymerase gene to improve drought stress tolerance in maize". 23/04/2010. Promoteur : Dirk INZÉ

BIOLOGIE

ASMELASH Dejene Tsehay (Ethiopie) : "Phytoplankton community structure and cyanobacterial blooms in reservoirs in the semi-arid highlands of Tigray, Ethiopia". 07/05/2009. Promoteur : Wim VYVERMAN

BOUSSAADIA Olfa (Tunisie) : "Ecophysiological and biochemical responses of two olive tree cultivars (*Olea europaea* L. Meski and Koroneiki) under drought stress and nitrogen deficiency". 09/06/2009. Promoteur : Kathy STEPPE

RUMES Bob (Belgique) : "Regional diversity, ecology and paleoecology of aquatic invertebrate communities in East African lakes". 11/03/2010. Promoteur : Dirk VERSCHUREN

SHEMDOE Riziki Silas (Tanzanie) : "Impacts of traditional tillage practices on farm field characteristics and crop yields : the case of semi-arid, central tanzania". 10/09/2009. Promoteur : Patrick VAN DAMME

GÉOLOGIE

KOY KASONGO Ruben (RD Congo) : "Amélioration de la qualité des sols sableux du plateau des Batéké (RD Congo) par application des matériels géologiques et des déchets organiques industriels locaux". 15/12/2009. Promoteur : Eric VAN RANST

PHYSIQUE

ALAKRMI Abdurazak (Libye) : "57Fe Mössbauer spectroscopic study of the spin-glass transitions in the mixed spinel series $Mg(0.9+x)Fe_2(1-x)Ti_xO_4$ ". 10/12/2009. Promoteur : Eddy DE GRAVE

MEDECINE ET SCIENCES DE LA SANTE

BORCHERT Matthias (Allemagne) : "Epidemiology and control of Marburg haemorrhagic fever epidemics in central Africa". 26/03/2009. Promoteur : Patrick VAN DER STUYFT

SATHEKGE Machaba Michael (République Sud-Africaine) : "Dual phase fdg pet imaging in HIV and TBC : physiological and clinical studies". 05/2010. Promoteur : Christophe VAN DE WIELE

TWAGIRUMUKIZA Marc (Rwanda) : "Arterial hypertension in sub-saharan Africa : analysis of the problem and treatment strategies". 15/04/2010. Lucas VAN BORTEL

SCIENCES APPLIQUEES

WHEIDA Edawi (Libye) : "The water resources management problem in Libya". 12/06/2009. Promoteur : Ronny VERHOEVEN

SCIENCES PÉDAGOGIQUES

MELS Cindy (Belgique) : "Psychosocial wellbeing in war-affected Eastern Congolese adolescents". 25/05/2010. Promoteur : Eric BROEKAERT

ÉDUCATION PHYSIQUE

MOHAMED Hasan Saad (Libye) : "Contribution of maturation, anthropometric and physical performance measures in talent detection and identification in youth handball players : a cross-sectional study". 29/10/2009. Promoteur : Renaat PHILIPPAERTS

SCIENCES VETERINAIRES

ABD EL-KHALEK Enass (Egypte) : "Effect of dietary carbohydrate modulation and mineral sources on digestibility, intestinal morphology and bacteriology in pigeons". 15/12/2009. Promoteur : Geert JANSSENS

AKODA Komlan (Togo) : "Effect of nutritional stress on the tsetse fly's vector competence and its implications on trypanosome transmission in the field". 17/12/2009. Promoteur : Pierre DORNY

ASSANA Emmanuel (Cameroun) : "TSOL18 vaccine antigen of Taenia solium : development of monoclonal antibodies and field testing of the vaccine in Cameroon". 29/06/2010. Promoteur : Pierre DORNY

HABIB Ihab Mohamed (Egypte) : "Monitoring and molecular epidemiology of Campylobacter in chicken meat preparations". 29/03/2010. Promoteur : Lieven DE ZUTTER

SIMUKOKO Humphrey (Zambia) : "The epidemiology of livestock trypanosomosis in a trypanosomosis endemic area of eastern Zambia". 21/10/2009. Promoteur : Jozef VERCRUYSE

SCIENCES BIOLOGIQUES APPLIQUÉES

AMBELU Bayih Argaw (Ethiopie) : "Biological monitoring based on macroinvertebrates for decision support of water management in Ethiopia". 02/07/2009. Promoteur : Peter GOETHALS

COURALET Camille (France) : "Community dynamics, growth and phenology of tropical trees in the rain forest reserve of Luki, Democratic Republic of Congo". 27/08/2010. Promoteur : Joris VAN ACKER

NTAWUBIZI Martin (Rwanda) : "Intramuscular fatty acid composition and oxidative status in pigs : animal factors and genetic variability". 17/12/2009. Promoteur : Stefaan DE SMET

AGRONOMIE ET/OU ENVIRONNEMENT

DE CLERCQ Willem (République Sud-Africaine) : "Ruimte-tijd variabiliteit van bodemverzilt ingeïrrigeerde wijngaarden van Zuid-Afrika". 23/01/2009. Promoteur : Marc VAN MEIRVENNE

FRIJA Aymen (Tunisie) : "Efficiency analysis of irrigation water demand institution in Tunisia". 01/07/2009. Promoteur : Guido VAN HUYLENBROECK

LEMBA Jacinta (Belgique) : "Intervention model for sustainable household food security in the drylands of Kenya : case study of Makueni district". 02/07/2009. Promoteur : Luc D'HAESE

SPEELMAN Stijn (Belgique) : "Water use efficiency and influence of management policies, analysis for the small-scale irrigation sector of South-Africa". 17/04/2009. Promoteur : Luc D'HAESE

SCIENCES PHARMACEUTIQUES

KAYITARE Egide (Rwanda) : "Development of solid paediatric oral dosage forms". 26/04/2010. Promoteur : Jean REMON

SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES

KASEREKA Mwanawavene Roger (RD Congo) : "Dynamiques locales et pressions extérieures dans la conflictualité armée au Nord-Kivu : Cas des territoires de Beni-Lubero". 22/04/2010. Promoteur : Koen VLASSENROOT

**FACULTÉS UNIVERSITAIRES NOTRE-DAME
DE LA PAIX DE NAMUR(XI)⁸**

FACULTÉ DES SCIENCES

KAKUDJI MWILAMBWE (RD Congo) : "Étude de monocouches de molécules organiques par spectroscopie de génération de fréquences-somme simplement et doublement résonnante et par spectroscopie de diffusion Raman anti-Stokes cohérente". 26/08/2010. Promoteur : Yves CAUDANO

KHALFOUN Hafid (Algérie) : "Étude des propriétés des hamiltoniens unidimensionnels aléatoires : application au cas dimer". 26/04/2010. Promoteur : Luc HENRARD

NKENGFAC Bernard (Cameroun) : "Identification and characterisation of the interaction between human Rab2 GTPase and Brucella spp. RicA protein". 16/12/2009. Promoteur : Xavier DE BOLLE

TARBE Anne-Laure (Belgique) : "Le picoplancton et ses brouteurs-clés dans deux grands lacs tropicaux". 19/02/2010. Promoteur : Yves CAUDANO

À TRAVERS LIVRES ET REVUES

Antoine TSHITUNGU KONGOLO, *Visages de Paul PANDA FARNANA*. Nationaliste, panafricaniste, intellectuel et engagé. Paris, L'Harmattan, 2011. 56 pages. Préface de Henri MOVA SAKANYI.

Paul PANDA est certainement l'une des figures africaines favorites d'Antoine TSHITUNGU. Il lui a déjà consacré de longues pages dans notre revue (N^os : 211 d'octobre-novembre 2003 ; 212 de décembre 2003-janvier 2004 et 214 d'avril-mai 2004) et c'est à juste titre car cet agronome fut un des pionniers de la prise de conscience par les Congolais de leur valeur intrinsèque et du rôle qu'ils avaient à jouer dans le développement de leur propre continent.

Cet intellectuel africain de la première heure fut donc de tous les combats de son époque. C'est à juste titre que l'on se souvient de lui et que récemment l'ambassade de la RD Congo à Bruxelles inaugura un centre de documentation qui portera désormais le nom de ce combattant valeureux de la dignité africaine face à la colonisation de l'époque.

C'est aussi l'occasion pour l'auteur d'évoquer d'autres figures, contemporaines de Paul PANDA et avec lesquelles il fut en rapport : le savant belge Paul OTLET, le Député français Blaise DIAGNE, l'intellectuel afro-américain W.E.B. DUBOIS et le premier prêtre congolais Stéfano KAOZE.

Les idées et les suggestions aux autorités belges de Paul PANDA FARNANA n'avaient évidemment aucune chance d'être retenues à son époque (il est décédé à 42 ans en 1930) mais il fut certainement un pionnier en la matière et les graines qu'il sema au cours de son existence ne le furent pas en vain : il demeurera à jamais une figure marquante qui inspira tous ceux qui œuvrèrent plus tard à l'indépendance de la RD Congo.

E. VAN SEVENANT

⁸ La 10^{ème} série a paru dans "L'Africain" n^o 243 de février-mars 2010, pp. 36-37.

